

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

Séance du 9 mars 2026

Délibération n° 2026-15

Compte administratif 2025

Nombre d'élus en exercice :	25
Présents à la séance :	20
Pouvoirs :	3
Nombre de votants :	21
Quorum :	13
Date de la convocation :	20 février 2026
Affichée le :	20 février 2026
Compte-rendu affiché le :	

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son président André ACCARY, en application de l'article L. 1424-28 du code général des collectivités territoriales.

Le président ne pouvant prendre part au vote, la présidence de l'assemblée pendant le débat et le vote du compte administratif 2025 est assurée par le premier vice-président, Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE.

Étaient présents :

Monsieur André ACCARY, Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE, Madame Colette BELTJENS, Monsieur Pierre BERTHIER, Monsieur François BONNETAIN, Monsieur Frédéric BOUCHET, Monsieur Raymond BURDIN, Monsieur Frédéric CANNARD, Madame Claude CANNET, Madame Carole CHENUET, Monsieur Jean-François COGNARD, Monsieur Thierry DESJOURS, Monsieur Jean-Michel DESMARD, Monsieur Patrick DESROCHES, Madame Violaine GILLET, Monsieur Jean-Paul LUARD, Monsieur Jean-Louis MARTIN, Monsieur Alain PHILIBERT, Madame Virginie PROST

Suppléances :

Madame Dominique MELIN était suppléée par Madame Cécile MARTELIN

Excusés :

Madame Marie-Claude BARNAY, non suppléée	Monsieur Roland BERTIN, non suppléé
Monsieur Frédéric BROCHOT, non suppléé	Madame Dominique LANOISELET, non suppléée
Madame Christine ROBIN, non suppléée	

Pouvoirs :

Madame Marie-Claude BARNAY a donné pouvoir à Monsieur André ACCARY
Monsieur Roland BERTIN a donné pouvoir à Monsieur Jean-François COGNARD
Madame Dominique LANOISELET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE

Secrétaire de séance :

Madame Virginie PROST

La sous-directrice des fonctions transversales, rapporteur, donne lecture des dispositions suivantes :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2025.

Le compte administratif fait le bilan, au 31 décembre de l'exercice concerné, de la situation financière du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), telle qu'elle résulte de l'exécution budgétaire. Lui sont joints les développements et explications pour éclairer le conseil d'administration et le représentant de l'État en charge du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire sur cette exécution.

Le financement du service présente une particularité. Ses recettes réelles de l'année 2025 proviennent pour 91,7 % ou 48 196 k€ des collectivités locales, dont 44,5 % des contributions des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 47,1 % de la participation du Département (continuité de service en fonctionnement + annuités des emprunts immobiliers + continuité de service en investissement).

Comme le budget primitif, le compte administratif se décompose en deux sections (fonctionnement et investissement) qui présentent, par chapitre et en détail, l'exécution du budget (cf. édition budgétaire normalisée selon l'instruction comptable M 57 en pièce jointe).

1 - LES PRINCIPALES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ADOPTÉES PAR LE CASDIS POUR 2025

Les décisions budgétaires sont formalisées dans les différents stades budgétaires qui sont, pour un cycle annuel normal : le rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles (RERCP), le rapport d'orientations budgétaires (ROB), le budget primitif (BP), les décisions modificatives (DM) éventuelles et le compte administratif (CA).

1.1 - La convention de partenariat avec le Département

Approuvée par délibération n° 2023-54 du conseil d'administration du 4 décembre 2023, la septième convention avec le Département concerne les années 2024 à 2026.

1.2 - Le rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles

Ce rapport, concernant l'année 2025, a été présenté au conseil d'administration le 27 janvier 2025. Les termes de ses évolutions ont été adoptés par la délibération n° 2025-03.

1.3 - Le rapport d'orientations budgétaires

Il a été présenté lors du même conseil d'administration du 27 janvier 2025, et validé par délibération n° 2025-02.

1.4 - Le budget primitif 2025

Il a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 10 mars 2025, par délibération n° 2025-26. Il s'élève à 53 167 k€ pour la section de fonctionnement et 19 712 k€ pour la section d'investissement (reports inclus), soit un total de 72 879 k€.

1.4.1 - Le fonctionnement

➤ Les recettes de budget à budget

Le montant global des contributions des communes et EPCI pour l'année 2025 est de 23 422 k€, en application de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 0,9 %, soit 459 k€ de plus que l'année 2024.

La participation du Département (pour l'équilibre du budget et remboursement des intérêts d'emprunts) est passée de 21 285 k€ au BP 2024 à 21 645 k€ au BP 2025.

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement passe de 46 201 k€ au BP 2024 à 47 129 k€ au BP 2025.

➤ Les dépenses de budget à budget

Les prévisions de charges à caractère général ont diminué de 1,6 % entre le BP 2024 et le BP 2025, pour un volume 2025 de 7 641 k€. Les prévisions de charges de personnel ont augmenté de 3,3 % pour atteindre 37 144 k€ en 2025. Enfin, les frais financiers sont passés de 388 k€ au BP 2024 à 367 k€ au BP 2025 (-5,4 %).

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement passe de 46 340 k€ au BP 2024 à 45 947 k€ au BP 2025.

Le solde net de gestion des services du BP 2025 est positif de 1 500 k€ contre 173 k€ au BP 2024.

1.4.2 - L'investissement

La participation du Département (pour l'équilibre du budget, remboursement du capital des emprunts et subventions directes d'équipement) est passée de 5 537 k€ au BP 2024 à 4 157 k€ au BP 2025 raison du décalage des travaux et donc du financement du projet de restructuration du centre de formation départemental (CFD).

Les prévisions de dépenses réelles d'équipement pour 2025 (sans prise en compte des reports n-1) sont de 11 098 k€, contre 11 243 k€ au BP de 2024.

1.5 - Les autres stades budgétaires

Il y a eu deux décisions modificatives (DM) en 2025. La première, le 23 juin 2025, adoptée par délibération n° 2025-33 du conseil d'administration, visait à ajouter en section d'investissement 5,5 k€ pour les aménagements liés à NexSIS et 200 k€ pour l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage du plateau technique du CFD.

La seconde, le 15 décembre 2025, adoptée par délibération n° 2025-46 du conseil d'administration, outre quelques ajustements en fonctionnement sur les intérêts de la dette et les provisions pour dépréciation des actifs circulants, visait à acter la baisse de 1 000 k€ de la participation du Département en investissement, en raison du décalage de certaines dépenses.

Enfin, différents virements de crédits ont été réalisés par les services en cours d'année.

Après la prise en compte de l'ensemble de ces éléments, les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 sont de :

- 53 186 k€ en section de fonctionnement ;
- 18 982 k€ en section d'investissement.

2 - LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Il convient de préciser que l'appréciation de l'exécution du budget se fait à partir des mouvements réels, arrondis au millier. Les mouvements d'ordre sont équilibrés et ne génèrent pas de décaissement.

2.1 - La section de fonctionnement

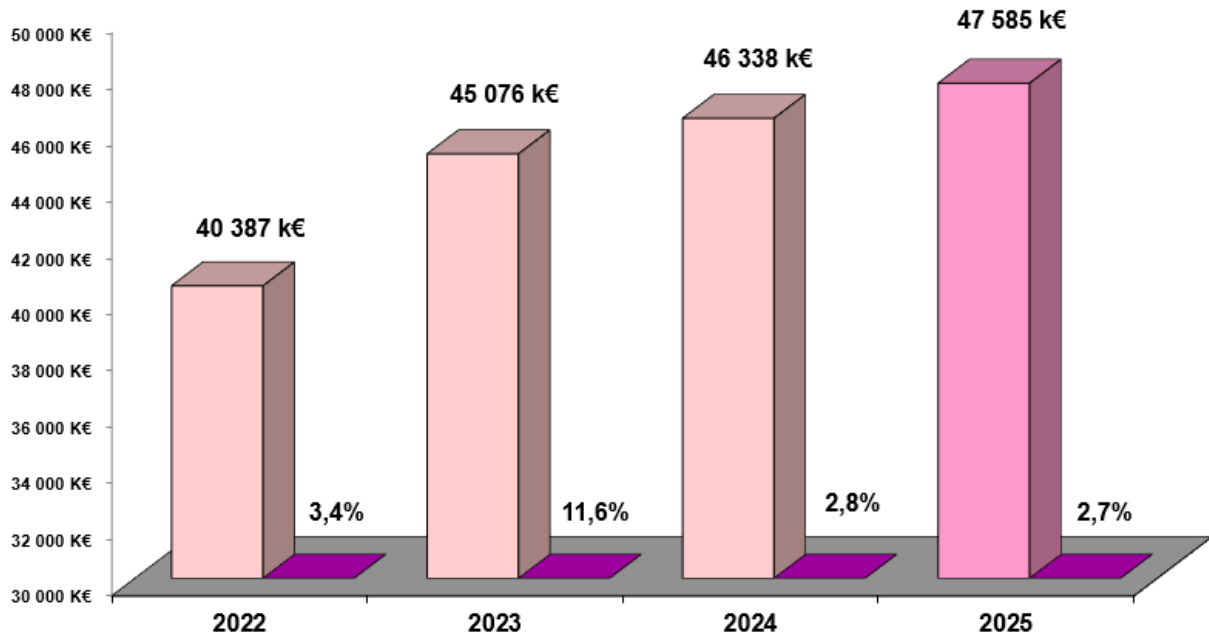
Le solde de gestion résultant de l'exécution 2025 est de 3 148 k€. Ce résultat intermédiaire permet de constater que les recettes de gestion courante sont supérieures aux dépenses de gestion courante de l'exercice.

2.1.1 - Les recettes réelles

➤ Les recettes de gestion du service

Les prévisions du BP sont de 47 060 k€ et les réalisations sont de 47 585 k€, soit près de 525 k€ d'excédents générés à ce stade.

**Recettes de gestion des services
- comptes administratifs -**



Les produits du service s'élèvent à 1 068 k€, contre à 1 063 k€ au compte administratif (CA) 2024, soit une quasi stabilité par rapport à l'année précédente.

Parmi ces produits, on retrouve :

- les interventions soumises à facturation pour 172 k€ (contre 135 k€ en 2024) ;
- les interventions effectuées sur le réseau autoroutier pour 194 k€ (233 k€ en 2024) ;
- les indisponibilités des transports sanitaires privés (ITSP) et l'aide au brancardage pour 499 k€ (504 k€ en 2024) ;
- les remboursements divers (interventions dans les départements limitrophes, services de sécurité, jury d'examens, mises à disposition de salles pour formations) pour 203 k€ (192 k€ en 2024).

Les participations diverses sont de 45 317 k€, contre 44 166 k€ au CA 2024 :

- les remboursements des hôpitaux sièges de SMUR, la participation au réseau ANTARES (SSU) et la participation à la mise à disposition de la VLI de Louhans constituent une recette de 250 k€ (307 k€ en 2024, incluant 65 k€ de subvention pour les effectifs mobilisés dans le cadre de la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques de l'été) ;
- le FCTVA est encaissé à hauteur de 27 k€ (36 k€ en 2024), en fonction des dépenses d'entretien de bâtiments de l'année 2023 ;
- la participation du Département, au titre de la continuité du service, s'élève à 21 300 k€, soit 800 k€ de plus qu'en 2024 ; le remboursement des intérêts des prêts immobiliers structurants au réel est de 318 k€ (360 k€ en 2024), prenant en compte la somme de 30 k€ encaissée directement par le SDIS au titre du remboursement lié au swap ;
- la contribution des communes s'élève, quant à elle, à 9 680 k€ (9 463 k€ en 2024) et celle des EPCI à 13 742 k€ (13 500 k€ en 2024) ; le montant total de ces contributions s'élève ainsi à 23 422 k€, contre 22 963 k€ pour l'année 2024, avec un indice des prix à la consommation de 0,9 %.

Les atténuations de charges s'élèvent à 1 025 k€, contre 890 k€ au CA 2024. Une première partie de 727 k€ correspond, pour l'essentiel, à des remboursements de rémunérations du personnel (dont remboursement d'un agent mis à disposition de l'ENSOSP pour 114 k€, remboursements des frais de personnel liés aux renforts extra-départementaux par le ministère de l'Intérieur pour 325 k€, remboursements de la part salariale des titres restaurant pour 156 k€, remboursements de primes de fin d'année par les mairies pour 45 k€, remboursements de congés paternité pour 17 k€). Une seconde partie de 298 k€ correspond au remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 176 k€ (219 k€ au CA 2024). Ils concernent notamment des régularisations de charges constatées d'avance pour 89 k€, des remboursements de sinistres pour 41 k€, des remboursements des frais autres tels que les personnels liés aux renforts extra-départementaux par le ministère de l'Intérieur pour 34 k€, des dommages suite à jugements pour 5 k€, et d'autres recettes diverses.

➤ Les autres recettes réelles

Les produits spécifiques s'élèvent à 226 k€ (17 k€ au CA 2024). Il s'agit notamment de la vente de matériel pour 104 k€ et de la régularisation de la contribution au FIFPH pour les années 2019 à 2022 pour 118 k€.

Les produits financiers s'élèvent à 30 k€ (94 k€ en 2024) et concernent les recettes liées au contrat de swap suite à l'évolution des taux par rapport au taux swapé de 1,98 %.

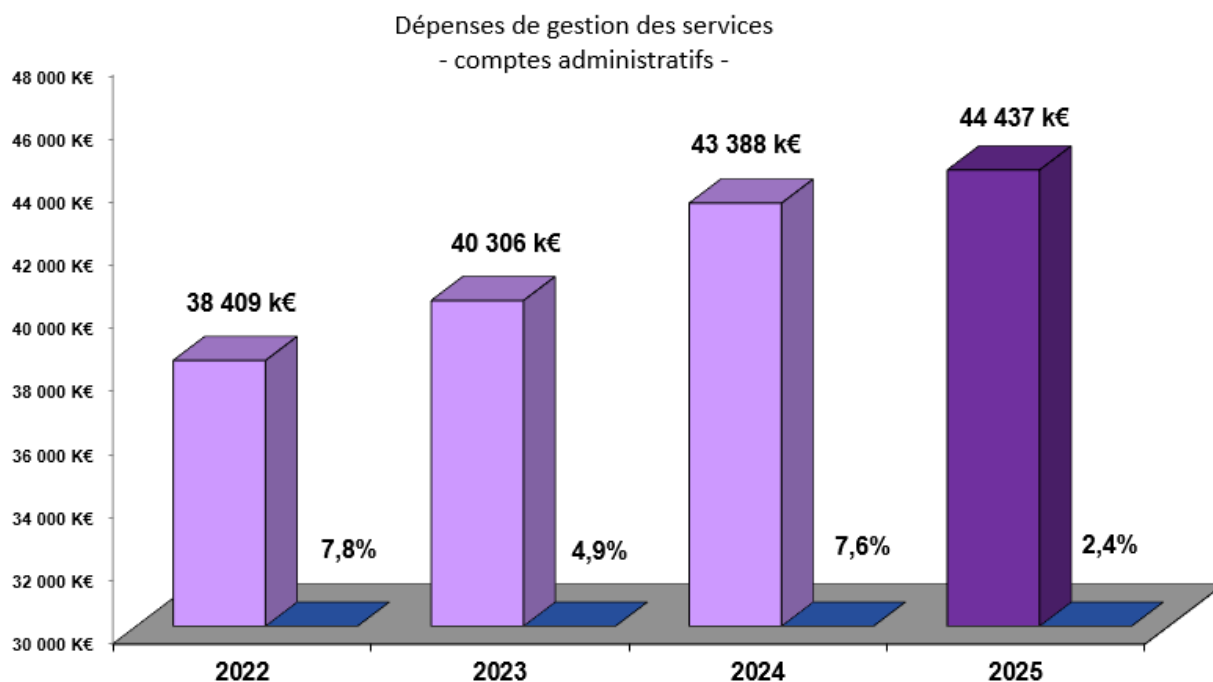
Enfin, la reprise de provisions pour dépréciation des actifs circulants s'élève à 87 k€ (30 k€ en 2024), avec notamment 30 k€ non réglés par l'ARS pour la mise à disposition de la VLI de Louhans et 44 k€ passés en non-valeur concernant une pollution par un camion espagnol, pour laquelle les combinaisons d'actes sont restées infructueuses.

Le montant global des recettes réelles est donc de 47 928 k€ (46 479 k€ en 2024), dépassant de 798 k€ les prévisions du BP 2025.

2.1.2 - Les dépenses réelles

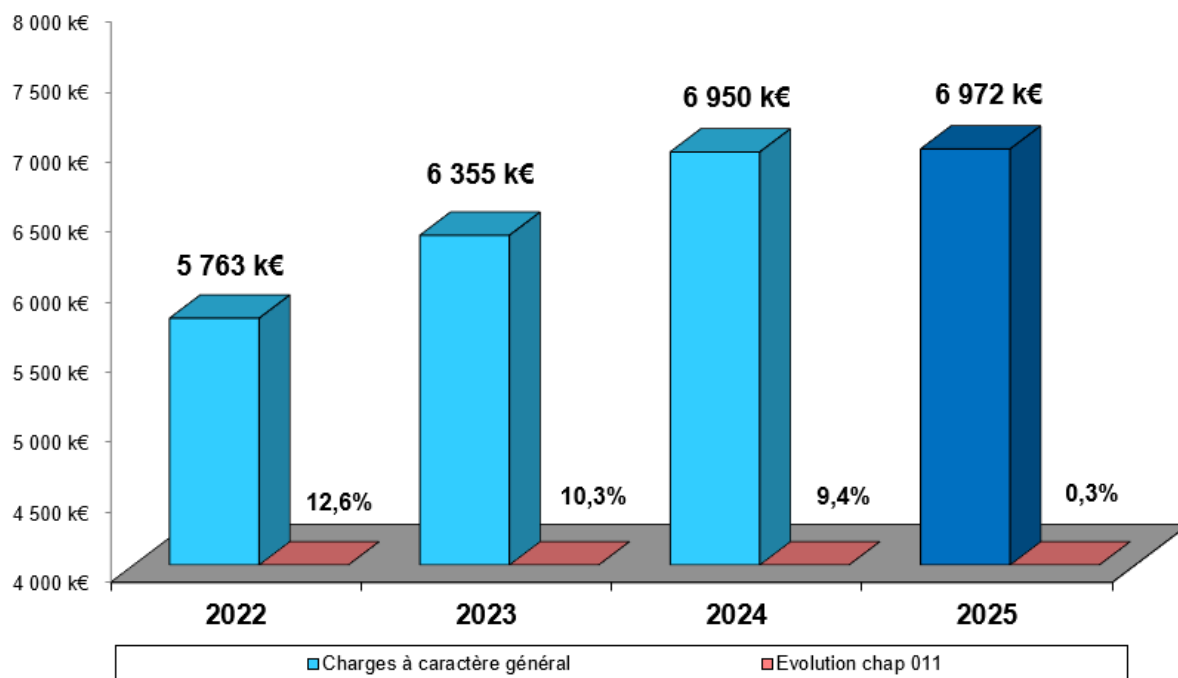
➤ Les charges de gestion des services

Les prévisions du BP sont de 45 560 k€ et les réalisations sont de 44 437 k€, soit près de 1 123 k€ de crédits non utilisés.



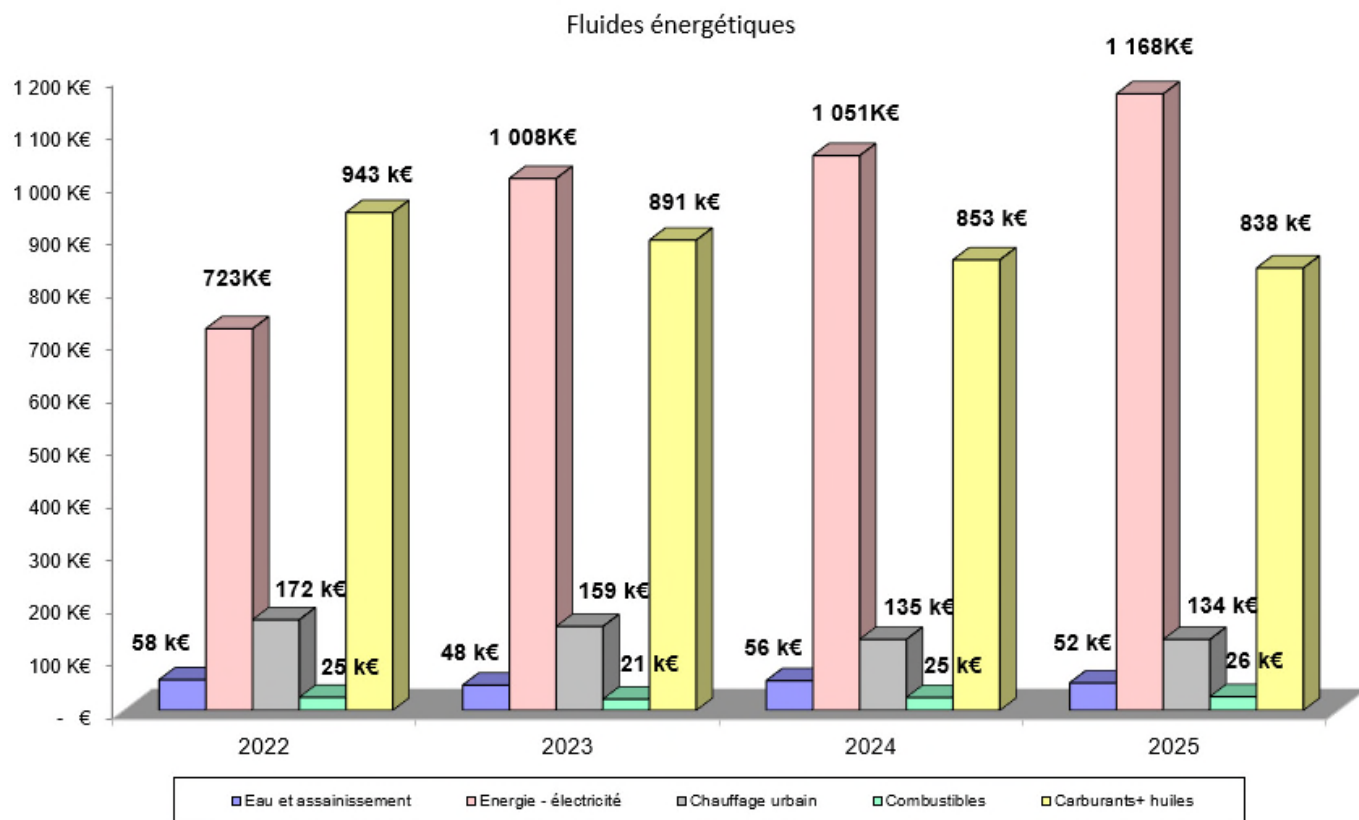
Les charges à caractère général s'élèvent à 6 972 k€ pour l'année 2025, stables par rapport à l'année 2024 où elles s'élevaient à 6 950 k€.

Charges à caractère général



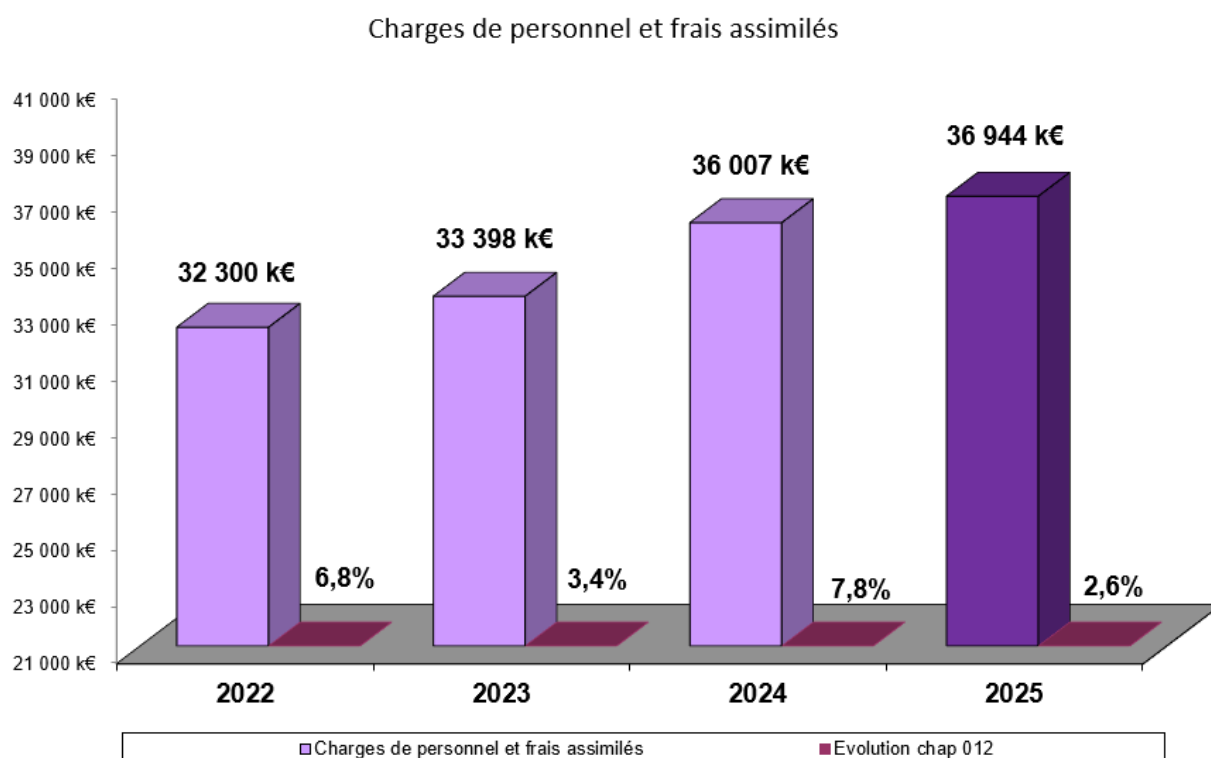
Elles sont composées des dépenses structurelles que sont les achats de fournitures techniques et administratives, les produits pharmaceutiques, les différents entretiens de matériels et de locaux, les maintenances, les primes d'assurances, ... Ces dépenses de continuité de service sont de 4 754 k€ pour 2025 (contre 4 831 k€ en 2024), soit une diminution de 1,6 %.

Les fluides énergétiques s'élèvent, quant à eux, à 2 218 k€ (2 120 k€ en 2024), soit une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.

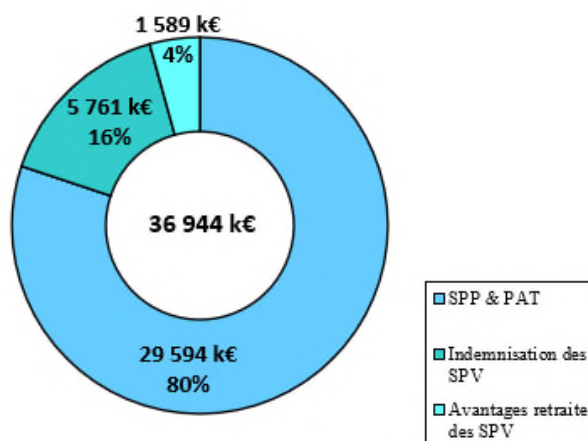


Les charges de personnel s'élèvent à 36 944 k€ (contre 36 007 k€ au CA 2024), avec une prévision de 37 144 k€ au BP 2025 et sont composées de la rémunération des personnels titulaires et contractuels, des charges sociales qui en découlent, des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires, de l'allocation de vétérance, des taxes et versements assimilés (taxe du versement transport, cotisations versées au FNAL, au CDG et au CNFPT).

L'évolution des charges de personnels exécutées est de + 2,6 % entre 2024 et 2025.



La masse salariale peut être scindée en 3 parties :



Les autres charges de gestion courante correspondent notamment aux brevets et licences dont les cartes professionnelles pour 161 k€ (138 k€ en 2024), la participation ANTARES stable pour 111 k€, les subventions aux associations pour 102 k€ (103 k€ en 2024), les interventions hors département pour 60 k€ (49 k€ en 2024), les frais de missions pour 5 k€ (7 k€ en 2024), 44 k€ de créances admises en non-valeur et autres cotisations. Elles s'élèvent ainsi à 520 k€ contre 430 k€ en 2024. 29 k€ de crédits pour dépenses nouvelles prévues à ce chapitre n'ont pas été utilisés et ont contribué à équilibrer le budget primitif 2026, contre 1 274 k€ en 2024.

➤ Les autres dépenses réelles

Les charges financières s'élèvent à 355 k€ (463 k€ en 2024), avec prise en compte des intérêts courus non échus (ICNE). La part de dette propre, hors ICNE, poursuit sa diminution (22 k€ contre 23 k€ en 2024), aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit depuis l'année 2016.

La part d'intérêts prise en charge par le Département, dont les intérêts fluctuants du swap, dans le cadre de la politique des équipements structurants, est de 347 k€ (454 k€ en 2024).

Les charges spécifiques sont nulles (contre 2 k€ en 2024). Il s'agit de titres annulés sur exercice antérieur.

Les dotations aux provisions permettent de faire face à d'éventuelles dépréciations de créances, comme le veut la norme comptable M 57. Elles visent à acter comptablement le fait que des titres ont été émis, mais que les recettes correspondantes n'ont pas encore été recouvrées. Elles s'élèvent à 27 k€, contre 87 k€ pour l'année 2024, dont 26 k€ correspondant au forfait de transport de victimes non réglé par l'hôpital de Montceau-les-Mines pour l'année 2024.

Les dépenses réelles s'élèvent donc à 44 819 k€ pour l'année 2025, contre 43 939 k€ en 2024, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente.

2.1.3 - Les amortissements

Cette masse budgétaire constitue l'autofinancement affecté au profit de la section d'investissement.

Les opérations d'ordre entre sections constituent une dépense de 7 434 k€ (contre 6 214 k€ au CA 2024). Le montant des amortissements est calculé à partir de la mesure de la dépréciation des biens inscrits à l'inventaire de l'ordonnateur et à l'actif du comptable, selon des durées d'amortissement adoptées par le conseil d'administration (dernière délibération n° 2025-52 du 15 décembre 2025).

En recettes, ces opérations s'élèvent à 3 356 k€ (contre 2 963 k€ en 2024). Sont enregistrées, essentiellement et conformément aux dispositions prévues par la norme comptable M 57, la neutralisation des amortissements des biens immobiliers (bâtiments) pour 1 960 k€ et la quote-part des subventions reçues pour 1 396 k€.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement permettent de dégager un autofinancement positif de 4 078 k€, contre 3 251 k€ en 2024.

Ces masses étant précisées, le taux de réalisation en mouvements réels de l'exercice, pour la section de fonctionnement, tous stades budgétaires confondus, est de :

- 101,7 % en recettes, contre 100,6 % en 2024, soit 47 928 k€ ;
- 97,5 % en dépenses, contre 94,8 % en 2024, soit 44 819 k€.

2.2 - La section d'investissement

Les crédits votés en section d'investissement pour l'exercice 2025, tous stades budgétaires confondus, y compris les reports de l'année N-1, sont de 19 712 k€.

2.2.1 - Les recettes d'investissement

➤ Les recettes d'équipement

Selon la convention n° 7, le Département devait verser une subvention de 4 700 k€ pour assurer la continuité de service en investissement, et 100 k€ pour le début du financement des travaux du CFD. En réalité, ce sont 3 500 k€ qui ont été prévus au BP 2025 et seulement 2 500 k€ réellement encaissés sur l'exercice, en raison du recalage d'un certain nombre de projets ou achats.

La somme de 591 k€ a été perçue au titre du FEDER pour le projet de déploiement des moniteurs multiparamétriques et tablettes opérationnelles.

La somme de 76 k€ a été perçue au titre du pacte capacitaire, correspondant à l'avance de la subvention de 252 k€ accordée pour l'achat d'un 4^e CCFS commandé en 2024.

La somme de 52 k€ a enfin été perçue par les 18 communes concernées par le projet de construction de la nouvelle caserne de La Clayette.

➤ Les recettes financières

Le FCTVA correspond à la restitution d'une partie de la TVA versée par le service au titre des dépenses d'équipement. Pour 2025, l'assiette de restitution correspond aux dépenses réalisées en 2023, auxquelles est appliqué un taux de 16,404 %. Le produit est de 744 k€ (contre 995 k€ en 2024). Cette évolution est conjoncturelle puisqu'elle dépend du montant des dépenses effectivement payées sur l'exercice comptable considéré et ne prend en compte le versement des avances que lors de leur solde.

Une subvention de 657 k€, correspondant au remboursement du capital des emprunts immobiliers en cours, a également été versée par le Département (637 k€ en 2024). En effet, comme prévu dans la convention n° 7, le Département rembourse les annuités des emprunts correspondant aux investissements immobiliers structurants passés.

Pour 2025, l'ensemble des recettes réelles s'élève donc à 4 619 k€ (contre 6 861 k€ au CA 2024).

➤ L'excédent de fonctionnement capitalisé

Comme les années précédentes, et selon la stratégie partagée avec le Département, il n'y a pas eu d'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement sur l'exercice 2025.

2.2.2 - Les dépenses d'investissement

➤ Les dépenses d'équipement

C'est à l'intérieur de cette masse financière que sont inscrites les dépenses qui viennent accroître la valeur de l'actif du SDIS. Il peut s'agir d'études éventuelles devant déboucher sur des travaux, d'acquisitions de logiciels, de matériels d'incendie, de vêtements d'intervention des sapeurs-pompiers, de véhicules et de travaux de bâtiments.

Pour l'année 2025 et avec les reports des exercices antérieurs inclus, ces différents postes ont été budgétisés, tous stades budgétaires confondus, pour 13 153 k€. Ils ont été réalisés à hauteur de 8 306 k€ (contre 8 909 k€ en 2024), soit un taux de mandatement de 63,1 % (68,1 % en 2024).

Les dépenses engagées qui n'ont pas pu faire l'objet de mandatements sur l'exercice correspondent aux reports de 2025 sur 2026 et s'élèvent à 1 225 k€ hors autorisations de programme/crédits de paiement (APCP), contre 1 437 k€ en 2024 hors APCP, auxquels s'ajoute un lissage de crédits concernant les APCP pour 1 390 k€ (1 304 k€ en 2024).

DOSSIERS STRATÉGIQUES 4 141€



Parc véhicules
3 025 k€



Projets immobiliers
899 k€



Tenues d'intervention
217 k€

Equipements hors AP/CP
4 165 k€



PMI / ARI / Santé
1 418 k€



Habillement
573 k€



Continuité
2 174 k€_{dont :}

- PATRIMOINE : 946 k€
- INFORMATIQUE : 804 k€
- ATELIER : 210 k€
- MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : 199 k€

ANNÉE 2025

8 306 k€

L'annexe appelée « budget vert », obligatoire depuis le compte administratif de l'exercice 2024, doit faire ressortir, pour les dépenses réelles d'investissement (hors dette), les dépenses susceptibles d'entrer dans les catégories suivantes :

- axe 1 : lutte contre le changement climatique ;
- axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- axe 3 : gestion des ressources en eau ;
- axe 4 : transition vers l'économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- axe 5 : lutte contre les pollutions de l'air et des sols ;
- axe 6 : préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Pour le compte administratif de l'exercice 2025, seuls les axes 1 et 6 sont obligatoires, les autres sont donc cotés NA dans la maquette (non renseigné).

Les dépenses réelles d'investissement concernées (chapitres 20, 21 et 23) représentent 8 306 k€. La part de chaque dépense concernée par ces axes est extrêmement complexe à définir.

Il apparaît, en effet, difficile de relier les dépenses réelles d'investissement du SDIS aux axes de développement durable cités (lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles), bien qu'il faille noter que les programmes de constructions de casernes sont réalisés dans le respect des normes techniques et environnementales et que les marchés du SDIS intègrent des clauses environnementales. De plus, au quotidien, le SDIS mène des actions visant à prendre en compte les considérations environnementales, comme dans le cadre de la maintenance des véhicules et des infrastructures, du suivi de ses consommations énergétiques et de la sensibilisation du personnel à leur réduction....

De plus, le SDIS a la vocation unique du secours et non l'aménagement du territoire ou la mise en œuvre de politiques publiques pouvant avoir un lien avec ces axes.

La grande majorité des dépenses a donc été cotée dans l'annexe « neutre », « non cotée » pour les études, à l'exception de 3 projets pouvant être qualifiés de favorables à l'axe 1 : la dépollution du plancher technique, la transformation de VSAV en VTU permettant d'allonger la durée de vie du bien et le solde d'achat d'un véhicule électrique commandé en 2023.

➤ Les dépenses financières

Le montant du remboursement du capital restant dû est de 685 k€ (contre 664 k€ en 2024). Parmi ceux-ci, 657 k€ (contre 637 k€ en 2024) correspondent aux emprunts d'équipements structurants, pris en charge par le Département, comme évoqué précédemment.

Le taux de réalisation en mouvements réels de l'exercice et pour la section d'investissement, tous stades budgétaires confondus, est de :

- 84,2 % en recettes, contre 104,8 % en 2024, soit 4 619 k€ ;
- 65 % en dépenses, contre 69,7 % en 2024, soit 8 991 k€.

➤ Les ratios concernant la dette

N'empruntant plus depuis l'année 2016, le SDIS se désendette progressivement. Le capital restant dû, ou encours de la dette, au 31 décembre 2025, est de 9 882 k€ et représente une dette par habitant DGF de 16,82 € contre 17,97 € au 31 décembre 2024.

Le coefficient d'autofinancement courant est le rapport entre les charges de fonctionnement réelles augmentées de l'annuité de la dette en capital et les produits de fonctionnement réels, qui permet de mesurer l'aptitude de l'établissement à autofinancer ses investissements après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes. Il s'élève, au 31 décembre 2025, à 94,9 % contre 95,9 % en 2024. Un ratio supérieur à 100 % signifie que la capacité d'autofinancement de l'établissement est insuffisante pour financer le remboursement en capital de la dette.

Le taux d'endettement (encours de dette/recettes réelles de fonctionnement) mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse et s'élève à 22 %, contre 22,7 % au 31 décembre 2024.

La capacité de désendettement s'élève à 3,58 années en 2025, contre 4,07 années en 2024. Ce ratio (encours de dette/épargne brute) représente le poids de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement réels et permet de déterminer le temps qu'il faudrait à l'établissement public pour solder l'intégralité de sa dette, en employant la totalité de ses produits pour l'éteindre. Au-delà de 7 ans, il peut être considéré comme excessif.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent le compte administratif de l'exercice 2025 ;
- autorisent le président, ou son représentant, à signer tous les documents ou pièces nécessaires à la mise en œuvre des décisions adoptées.

Monsieur le président ne prend pas part au vote.

POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION,
LE 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



JEAN-CLAUDE BÉCOUSSE

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été

- reçu en Préfecture le
- publié le

11 MARS 2026
Le Président,

11 MARS 2026

Pour le président et par délégation
la sous-directrice des fonctions transversales

Mélanie GACHÉ

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Annexe 1

FONCTIONNEMENT DEPENSES DE L'EXERCICE	CA 2024	Convention 2025	BP 2025	DM 2025/2	CA 2025	<i>Evolution CA/CAn-1</i>
OPERATIONS REELLES ET MIXTES						
011 Charges à caractère général	6 950 419,64	8 124 211,00	7 641 000,00	7 597 987,00	6 971 962,64	0,31%
Charges à caractère général - Continuité du Service	4 830 707,95	5 747 321,00	5 508 500,00	5 382 822,66	4 753 719,99	-1,59%
Charges à caractère général - Fluides énergétiques	2 119 711,69	2 376 890,00	2 132 500,00	2 215 164,34	2 218 242,65	4,65%
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 006 840,12	36 774 000,00	37 144 000,00	37 144 000,00	36 944 193,78	2,60%
Charges de personnel et frais assimilés - Permanents & Titulaires	28 533 496,07	29 276 500,00	29 568 500,00	29 708 300,00	29 593 608,52	3,72%
Charges de personnel et frais assimilés - Volontariat	7 473 344,05	7 497 500,00	7 575 500,00	7 435 700,00	7 350 585,26	-1,64%
65 Autres charges de gestion courante	430 335,58	856 062,49	775 000,00	547 541,00	520 354,02	20,92%
Charges de gestion courante - Continuité du Service	430 335,58	380 000,00	408 325,00	518 236,78	520 354,02	20,92%
Charges diverses de gestion courante	0,00	476 062,49	366 675,00	29 304,22	0,00	
Total dépenses de gestion des services	43 387 595,34	45 754 273,49	45 560 000,00	45 289 528,00	44 436 510,44	2,42%
66 Charges financières	462 859,25	357 000,00	367 000,00	369 180,00	354 685,05	-23,37%
67 Charges spécifiques	1 060,00	3 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	-100,00%
68 Dotations aux provisions	87 050,46	10 000,00	10 000,00	27 385,00	27 384,58	-68,54%
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	43 938 565,05	46 124 273,49	45 947 000,00	45 696 093,00	44 818 580,07	2,00%
OPERATIONS D'ORDRE						
042 Opérations ordre entre sections	6 213 503,88	6 316 126,51	7 220 000,00	7 490 000,00	7 433 629,87	19,64%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 213 503,88	6 316 126,51	7 220 000,00	7 490 000,00	7 433 629,87	19,64%
002 Résultat de fonctionnement reporté n-1						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	50 152 068,93	52 440 400,00	53 167 000,00	53 186 093,00	52 252 209,94	4,19%

FONCTIONNEMENT RECETTES DE L'EXERCICE	CA 2024	Convention 2025	BP 2025	DM 2025/2	CA 2025	Evolution CA/CA n-1
OPERATIONS REELLES ET MIXTES						
70 Produits des services, du domaine, et ventes diverses	1 063 426,46	720 000,00	969 742,00	969 742,00	1 067 568,37	0,39%
74 Participations, dont :	44 165 608,67	45 622 600,00	45 342 000,00	45 342 000,00	45 316 684,75	2,61%
744 FCTVA	36 036,79	40 000,00	27 000,00	27 000,00	27 005,20	-25,06%
7473 Participation Département - Continuité de Service	20 500 000,00	21 300 000,00	21 300 000,00	21 300 000,00	21 300 000,00	3,90%
7473 Participation Département - Intérêts Plans Immo I et II	360 002,22	295 000,00	345 000,00	345 000,00	317 639,56	-11,77%
74748 Contributions Communes	9 462 994,00	9 741 200,00	9 652 200,00	9 652 200,00	9 680 389,00	2,30%
74758 Contributions Groupements de collectivités	13 499 829,00	13 910 400,00	13 769 800,00	13 769 800,00	13 741 690,00	1,79%
74718-747888 Participations diverses	306 746,66	336 000,00	248 000,00	248 000,00	249 960,99	-18,51%
75 Autres produits de gestion courante	218 698,46	160 834,03	136 400,00	136 400,00	175 601,05	-19,71%
013 Atténuation de charges	890 149,66	471 000,00	612 000,00	612 000,00	1 024 858,41	15,13%
Remboursements liés aux RH	532 630,59	471 000,00	374 000,00	374 000,00	726 815,02	36,46%
6096 Remboursement de la TICPE	357 519,07		238 000,00	238 000,00	298 043,39	-16,64%
Total recettes de gestion des services	46 337 883,25	46 974 434,03	47 060 142,00	47 060 142,00	47 584 712,58	2,69%
76 Produits financiers - Intérêts négatif swap	93 915,50	40 000,00	25 000,00	27 180,00	29 847,48	-68,22%
77 Produits spécifiques	17 459,03	310 000,00	4 310,62	4 310,62	226 092,98	1194,99%
78 Reprises sur provisions	30 234,75	10 000,00	40 000,00	86 913,00	86 913,69	187,46%
TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	46 479 492,53	47 334 434,03	47 129 452,62	47 178 545,62	47 927 566,73	3,12%
OPERATIONS D'ORDRE						
042 Opérations ordre entre sections	2 963 173,15	3 746 431,51	3 468 000,00	3 438 000,00	3 356 134,24	13,26%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 963 173,15	3 746 431,51	3 468 000,00	3 438 000,00	3 356 134,24	13,26%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	49 442 665,68	51 080 865,54	50 597 452,62	50 616 545,62	51 283 700,97	3,72%
002 Résultat de fonctionnement reporté n-1	3 278 950,63	1 359 534,46	2 569 547,38	2 569 547,38	2 569 547,38	-21,64%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52 721 616,31	52 440 400,00	53 167 000,00	53 186 093,00	53 853 248,35	2,15%

Annexe 3

INVESTISSEMENT DEPENSES DE L'EXERCICE	CA 2024	Convention 2025	BP 2025	DM 2025/2	CA 2025	RAR
Dépenses d'équipement (c/20,21,23) de l'ANNEE N	8 909 122,52	10 887 168,49	13 153 100,00	12 453 100,00	8 306 041,79	2 615 131,38
Dep. Équipement individualisé en AP	3 886 481,40	5 865 416,00	6 059 216,72	6 059 216,72	4 141 493,19	1 389 854,24
La Clayette 2022-2026	820 223,92	352 416,00	629 198,40	629 198,40	617 360,70	11 837,48
Simard 2024-2027	5 644,80	1 085 000,00	430 864,86	430 864,86	49 218,00	43 086,48
Digoin 2024-2030	19 650,00	250 000,00	20 794,00	20 794,00	0,00	10 794,00
Centre de formation départemental (CFD) 2024-2030	2 230,56	800 000,00	900 000,00	900 000,00	232 058,66	603 178,60
Centres prioritaires		160 000,00				
Dossier stratégique - VEHICULES 4 2021-2025	1 127 936,17		248 974,77	248 974,77	192 635,41	55 374,05
Dossier stratégique - VEHICULES 5 2024-2026	1 701 003,03	3 000 000,00	3 611 384,69	3 611 384,69	2 832 802,81	665 583,63
Tenues d'intervention 2024-2026 et 2027-2029	209 792,92	218 000,00	218 000,00	218 000,00	217 417,61	
Dep. Équipement hors AP	4 612 641,12	5 021 752,49	7 093 883,28	6 393 883,28	4 164 548,60	1 225 277,14
Continuité du service - HABILLEMENT	489 756,58	629 000,00	699 783,70	610 783,70	572 979,68	39 346,00
Continuité du service - ARI, PMI-équipes spé-EPI, Santé	1 458 876,02	1 256 310,00	1 622 552,40	1 561 459,40	1 417 550,80	190 712,29
Continuité du service - Autres immobilisations corporelles	2 292 937,19	2 459 145,00	3 228 164,76	3 366 056,45	1 905 990,81	913 690,24
Continuité du service - Autres immobilisations incorporelles	371 071,33	500 000,00	356 052,38	356 052,38	268 027,31	81 528,61
Continuité - Autres	0,00	177 297,49	1 187 330,04	499 531,35	0,00	
Dépenses financières (c/10,13,16,26,27) de l'ANNEE N	664 377,43	685 900,00	685 900,00	685 900,00	685 243,91	0,00
16 Total Capital dette à rembourser hors refinancement	664 377,43	685 900,00	685 900,00	685 900,00	685 243,91	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	9 573 499,95	11 573 068,49	13 839 000,00	13 139 000,00	8 991 285,70	2 615 131,38
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION						
<i>041 - Opérations patrimoniales</i>	<i>1 874 874,22</i>	<i>2 100 000,00</i>	<i>2 405 000,00</i>	<i>2 405 000,00</i>	<i>1 531 698,45</i>	
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION						
<i>040 Opérations ordre entre sections</i>	<i>2 963 173,15</i>	<i>3 746 431,51</i>	<i>3 468 000,00</i>	<i>3 438 000,00</i>	<i>3 356 134,24</i>	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	4 838 047,37	5 846 431,51	5 873 000,00	5 843 000,00	4 887 832,69	0,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	14 411 547,32	17 419 500,00	19 712 000,00	18 982 000,00	13 879 118,39	2 615 131,38
001 Solde d'exécution investissement reporté	0,00				0,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 411 547,32	17 419 500,00	19 712 000,00	18 982 000,00	13 879 118,39	2 615 131,38

Annexe 4

INVESTISSEMENT RECETTES DE L'EXERCICE	CA 2024	Convention 2025	BP 2025	DM 2025/2	CA 2025
Recettes d'équipement	5 229 139,00	6 273 454,00	4 091 000,00	3 091 000,00	3 218 009,39
Subventions Pacte capacitaire	729 139,00	760 954,00			75 615,00
Participation communes construction caserne					52 161,98
Subventions Feder		712 500,00	591 000,00	591 000,00	590 232,41
Subvention Département - Continuité de service	4 500 000,00	4 700 000,00	3 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Besoin de financement complémentaire CFD 15 600 k€	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 632 012,75	2 135 871,00	1 395 749,44	1 395 749,44	1 400 763,30
FCTVA 16,404%	995 455,87	1 478 871,00	738 749,44	738 749,44	744 340,80
Subvention Département- Capital Plans Immo I et II	636 556,88	657 000,00	657 000,00	657 000,00	656 422,50
024 Produits de cessions des immobilisations	0,00				0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	6 861 151,75	8 409 325,00	5 486 749,44	4 486 749,44	4 618 772,69
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
<i>041 - Opérations patrimoniales</i>	<i>1 874 874,22</i>	<i>2 100 000,00</i>	<i>2 405 000,00</i>	<i>2 405 000,00</i>	<i>1 531 698,45</i>
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION					
<i>040 Opérations ordre entre sections</i>	<i>6 213 503,88</i>	<i>6 316 126,51</i>	<i>7 220 000,00</i>	<i>7 490 000,00</i>	<i>7 433 629,87</i>
<i>021 Virement complémentaire</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	8 088 378,10	8 416 126,51	9 625 000,00	9 895 000,00	8 965 328,32
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	14 949 529,85	16 825 451,51	15 111 749,44	14 381 749,44	13 584 101,01
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT hors 001	14 949 529,85	16 825 451,51	15 111 749,44	14 381 749,44	13 584 101,01
001 Solde d'exécution investissement reporté	4 062 268,03	594 048,49	4 600 250,56	4 600 250,56	4 600 250,56
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 011 797,88	17 419 500,00	19 712 000,00	18 982 000,00	18 184 351,57



SDIS 71
4 rue des grandes Varennes
CS 90109
71009 MACON CEDEX

RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025

FONCTIONNEMENT		SP + DM + REPORTS + VC + CESSIIONS
LIBELLÉS	MONTANTS	Pour mémoire
RECETTES	51 283 700,97	50 597 452,62
DÉPENSES	52 252 209,94	53 167 000,00
Prélèvement (023)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-968 508,97	
RÉSULTAT N-1	2 569 547,38	
AFFECTATION DU RÉSULTAT (compte 1068)		
RÉSULTAT REPORTÉ N-1 - RECETTES (002)	2 569 547,38	
RÉSULTAT REPRIS DANS BUDGET N+1	1 601 038,41	Compte 082
INVESTISSEMENT		Pour mémoire
LIBELLÉS	RÉALISATIONS	PRÉVISIONS
RECETTES	13 584 101,01	15 111 749,44
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)		
DÉPENSES	13 879 118,39	19 712 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-295 017,38	
RÉSULTAT REPORTÉ N-1 - RECETTES (001)	4 600 250,56	
RÉSULTAT RÉEL D'INVESTISSEMENT AVANT REPRISE DES RESTES À RÉALISER, REPRIS DANS N+1	4 305 233,18	Compte 081
RESTES À RÉALISER RECETTES	0,00	
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	1 225 277,14	
RÉSULTAT RÉEL D'INVESTISSEMENT APRÈS REPRISE DES RESTES À RÉALISER	3 079 956,04	Total des prévisions
LISSAGE CRÉDITS AP/CP	1 389 854,24	
EXCÉDENT GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFOINDUES	4 680 994,45	72 879 000,00

Mâcon le : 22 janvier 2026

Le Comptable assignataire :
Le responsable du service de gestion comptable



L'Ordonnateur:
Le Président du Conseil d'administration,



SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE & SECOURS : SDIS DE SAONE ET LOIRE (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 28710001000019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : SDIS DE SAONE ET LOIRE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	38
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	63
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	64

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	70
B3.2 - Etalement des provisions	72
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	73
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	77
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	78
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	91
B13 - Opérations liées aux cessions	93
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	96
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	97
C2.1 - Situation des AP	99
C2.2 - Situation des AE	100
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	101
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	108

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	115
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

116

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	587454

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	76.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	81.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	14.14
4	Encours de dette / population (2) (3)	16.82
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	82.43
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.94
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17.33
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	20.62
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.49

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	66 131 328,33	64 867 801,98	7 169 797,94	A1	5 906 271,59
Investissement	13 879 118,39	13 584 101,01	(2) 4 600 250,56	A2	4 305 233,18
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	52 252 209,94	51 283 700,97	(3) 2 569 547,38	A3	1 601 038,41

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 1 225 277,14	III + IV	0,00	B1	-1 225 277,14
Investissement	I 1 225 277,14	III	0,00	B2	-1 225 277,14
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	4 680 994,45
Investissement	A2 + B2	3 079 956,04
Fonctionnement	A3 + B3	1 601 038,41

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 225 277,14
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	81 528,61
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 143 748,53
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 52 252 209,94	G 51 283 700,97
	Section d'investissement	B 13 879 118,39	H 13 584 101,01

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 569 547,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 4 600 250,56 (si excédent)

		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	66 131 328,33	= G + H + I + J
			72 037 599,92

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 225 277,14	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 1 225 277,14	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 52 252 209,94	= G + I + K 53 853 248,35
	Section d'investissement	= B + D + F 15 104 395,53	= H + J + L 18 184 351,57
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 67 356 605,47	= G + H + I + J + K + L 72 037 599,92

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		3 218 009,39
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	549 303,97	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	6 080 139,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 676 598,76	0,00
Total des réalisations d'équipement		8 306 041,79	3 218 009,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	744 340,80
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	656 422,50
16	Emprunts et dettes assimilées	685 243,91	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		685 243,91	1 400 763,30
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 8 991 285,70	II 4 618 772,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	3 356 134,24	7 433 629,87
041	Opérations patrimoniales (8)	1 531 698,45	1 531 698,45
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 4 887 832,69	IV 8 965 328,32

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III 13 879 118,39	II + IV 13 584 101,01
--------------	------------------------------	------------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V 0,00	VI 4 600 250,56
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 13 879 118,39	II + IV + VI + VII 18 184 351,57
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	4 305 233,18	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	6 971 962,64	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 067 568,37
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	36 944 193,78	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	45 316 684,75
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	520 354,02	75 Autres produits de gestion courante (1)	175 601,05
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	1 024 858,41
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	44 436 510,44	Total recettes de gestion des services	47 584 712,58
66 Charges financières	354 685,05	76 Produits financiers	29 847,48
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	226 092,98
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	27 384,58	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	86 913,69
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 44 818 580,07	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 47 927 566,73

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	7 433 629,87	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	3 356 134,24
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 7 433 629,87	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 3 356 134,24

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 52 252 209,94	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 51 283 700,97
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 2 569 547,38

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 52 252 209,94	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 53 853 248,35
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 601 038,41
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 384 781,42	1 384 781,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	685 243,91	0,00	685 243,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 141 493,19		4 141 493,19
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 971 352,82	1 971 352,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	268 027,31	0,00	268 027,31
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 896 521,29	1 454 969,01	5 351 490,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	76 729,44	76 729,44
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 960 315,01	1 960 315,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 991 285,70	4 887 832,69	13 879 118,39

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	6 971 962,64		6 971 962,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	36 944 193,78		36 944 193,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	520 354,02	0,00	520 354,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	354 685,05	0,00	354 685,05
67	Charges spécifiques (9)	0,00	112 290,94	112 290,94
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	27 384,58	7 321 338,93	7 348 723,51
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		44 818 580,07	7 433 629,87	52 252 209,94

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	744 340,80	0,00	744 340,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 874 431,89	0,00	3 874 431,89
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		98 546,13	98 546,13
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	76 729,44	76 729,44
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	13 744,81	13 744,81
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	1 454 969,01	1 454 969,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 321 338,93	7 321 338,93
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 618 772,69	8 965 328,32	13 584 101,01

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	4 600 250,56
---	--------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	1 024 858,41		1 024 858,41
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 067 568,37		1 067 568,37
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	45 316 684,75		45 316 684,75
75	Autres produits de gestion courante (8)	175 601,05	0,00	175 601,05
76	Produits financiers	29 847,48	0,00	29 847,48
77	Produits spécifiques (8)	226 092,98	3 356 134,24	3 582 227,22
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	86 913,69	0,00	86 913,69
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		47 927 566,73	3 356 134,24	51 283 700,97

Pour information R002 Résultat positif reporté	2 569 547,38
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		18 982 000,00	13 879 118,39	1 225 277,14	3 877 604,47	4 141 493,19	9 737 625,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	603 652,38	268 027,31	81 528,61	254 096,46	0,00	268 027,31
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 790 230,90	3 896 521,29	1 143 748,53	749 961,08	0,00	3 896 521,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	6 059 216,72	4 141 493,19	0,00	1 917 723,53	4 141 493,19	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 453 100,00	8 306 041,79	1 225 277,14	2 921 781,07	4 141 493,19	4 164 548,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	685 900,00	685 243,91	0,00	656,09		685 243,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		685 900,00	685 243,91	0,00	656,09	0,00	685 243,91
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 139 000,00	8 991 285,70	1 225 277,14	2 922 437,16	4 141 493,19	4 849 792,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 438 000,00	3 356 134,24		81 865,76		3 356 134,24
041	Opérations patrimoniales (6)	2 405 000,00	1 531 698,45		873 301,55		1 531 698,45
Total des dépenses d'ordre		5 843 000,00	4 887 832,69		955 167,31		4 887 832,69
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		18 982 000,00	13 879 118,39	1 225 277,14	3 877 604,47	4 141 493,19	9 737 625,20

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		14 381 749,44	13 584 101,01	0,00	797 648,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 091 000,00	3 218 009,39	0,00	-127 009,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 091 000,00	3 218 009,39	0,00	-127 009,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	738 749,44	744 340,80	0,00	-5 591,36
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	656 422,50	0,00	577,50
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 395 749,44	1 400 763,30	0,00	-5 013,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 486 749,44	4 618 772,69	0,00	-132 023,25
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 490 000,00	7 433 629,87		56 370,13
041	Opérations patrimoniales (8)	2 405 000,00	1 531 698,45		873 301,55
Total des recettes d'ordre		9 895 000,00	8 965 328,32		929 671,68
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		4 600 250,56			
Total des recettes d'investissement cumulées		18 982 000,00	18 184 351,57	0,00	797 648,43

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		18 982 000,00	13 879 118,39	1 225 277,14	3 877 604,47	4 141 493,19	9 737 625,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	603 652,38	268 027,31	81 528,61	254 096,46	0,00	268 027,31
2031	Frais d'études	408 582,60	88 301,79	70 377,81	249 903,00	0,00	88 301,79
2033	Frais d'insertion	10 000,00	6 480,00	0,00	3 520,00	0,00	6 480,00
2051	Concessions, droits similaires	185 069,78	173 245,52	11 150,80	673,46	0,00	173 245,52
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 790 230,90	3 896 521,29	1 143 748,53	749 961,08	0,00	3 896 521,29
2115	Terrains bâtis	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	538 155,76	264 199,00	271 361,10	2 595,66	0,00	264 199,00
21315	Centres d'incendie et de secours	617 950,16	236 559,41	101 158,47	280 232,28	0,00	236 559,41
21533	Réseaux câblés	38 220,00	0,00	38 220,00	0,00	0,00	0,00
21536	Réseaux d'alerte	41 514,00	0,00	41 512,70	1,30	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	30 487,00	30 485,77	0,00	1,23	0,00	30 485,77
21561	Matériel roulant	173 645,38	157 062,79	15 823,52	759,07	0,00	157 062,79
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 506 870,30	2 238 274,86	266 022,29	2 573,15	0,00	2 238 274,86
21578	Autre matériel technique	50 138,67	50 138,07	0,00	0,60	0,00	50 138,07
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	230 720,22	192 130,17	38 253,96	336,09	0,00	192 130,17
217315	Centres d'incendie et de secours	273 172,00	129 703,97	143 466,46	1,57	0,00	129 703,97
2181	Install. générales, agencements	175 274,50	165 095,61	10 177,54	1,35	0,00	165 095,61
21838	Autre matériel informatique	219 744,19	184 906,31	34 383,85	454,03	0,00	184 906,31
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93 107,55	46 075,39	47 030,20	1,96	0,00	46 075,39
2185	Matériel de téléphonie	271 039,26	147 930,16	122 625,46	483,64	0,00	147 930,16
2188	Autres immobilisations corporelles	529 191,91	53 959,78	12 712,98	462 519,15	0,00	53 959,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6 059 216,72	4 141 493,19	0,00	1 917 723,53	4 141 493,19	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 453 100,00	8 306 041,79	1 225 277,14	2 921 781,07	4 141 493,19	4 164 548,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	685 900,00	685 243,91	0,00	656,09		685 243,91
1641	Emprunts en euros	685 900,00	685 243,91	0,00	656,09		685 243,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		685 900,00	685 243,91	0,00	656,09	0,00	685 243,91
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 139 000,00	8 991 285,70	1 225 277,14	2 922 437,16	4 141 493,19	4 849 792,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 438 000,00	3 356 134,24		81 865,76		3 356 134,24
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 438 000,00	3 356 134,24		81 865,76		3 356 134,24
13912	Subv. transf. Régions	100 867,16	9 908,16		90 959,00		9 908,16
13913	Subv. transf. Départements	1 289 236,18	1 308 587,51		-19 351,33		1 308 587,51
139148	Subv. transf. Autres communes	14 544,57	15 012,57		-468,00		15 012,57
139314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	41 149,01	51 273,18		-10 124,17		51 273,18
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	11 037,81		-11 037,81		11 037,81
198	Neutralisation des amortissements	1 992 203,08	1 960 315,01		31 888,07		1 960 315,01
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 405 000,00	1 531 698,45		873 301,55		1 531 698,45
21561	Matériel roulant	2 405 000,00	1 454 969,01		950 030,99		1 454 969,01
2313	Constructions	0,00	76 729,44		-76 729,44		76 729,44
Total des dépenses d'ordre		5 843 000,00	4 887 832,69		955 167,31		4 887 832,69

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			6 059 216,72	4 141 493,19	0,00	1 917 723,53	13 965 430,79	4 141 493,19	0,00
202101	PARC VEHICULES 4	202101	248 974,77	192 635,41	0,00	56 339,36	7 188 450,10	192 635,41	0,00
202201	LA CLAYETTE	202201	629 198,40	617 360,70	0,00	11 837,70	1 507 162,30	617 360,70	0,00
202401	VEHICULES 5	202401	3 611 384,69	2 832 802,81	0,00	778 581,88	4 533 805,84	2 832 802,81	0,00
202402	TENUES INTERVENTION	202402	218 000,00	217 417,61	0,00	582,39	427 210,53	217 417,61	0,00
202403	RECONSTRUCTION CI SIMARD	202403	430 864,86	49 218,00	0,00	381 646,86	54 862,80	49 218,00	0,00
202404	EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD	202404	900 000,00	232 058,66	0,00	667 941,34	234 289,22	232 058,66	0,00
202405	RESTRUCTURATION CIS DIGOIN	202405	20 794,00	0,00	0,00	20 794,00	19 650,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101
LIBELLE : PARC VEHICULES 4
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202101

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		248 974,77	A1 192 635,41	0,00	56 339,36	A2 7 188 450,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	248 974,77	192 635,41	0,00	56 339,36	3 347 940,01
21561	Matériel roulant	248 974,77	192 635,41	0,00	56 339,36	3 331 870,47
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	16 069,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840 510,09
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840 510,09

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -192 635,41	B2 - A2 -7 188 450,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202201
LIBELLE : LA CLAYETTE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202201

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		629 198,40	A1 617 360,70	0,00	11 837,70	A2 1 507 162,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	76 729,44
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	76 729,44
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 612,00	29 873,78	0,00	738,22	29 873,78
21578	Autre matériel technique	5 112,00	4 374,85	0,00	737,15	4 374,85
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 500,00	25 498,93	0,00	1,07	25 498,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	598 586,40	587 486,92	0,00	11 099,48	1 400 559,08
2313	Constructions	598 586,40	587 486,92	0,00	11 099,48	1 393 199,18
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 359,90

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -617 360,70	B2 - A2 -1 507 162,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202401
LIBELLE : VEHICULES 5
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202401

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		3 611 384,69	A1 2 832 802,81	0,00	778 581,88	A2 4 533 805,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 442 384,69	1 743 690,97	0,00	698 693,72	2 030 991,86
21561	Matériel roulant	2 442 384,69	1 743 690,97	0,00	698 693,72	2 030 991,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 169 000,00	1 089 111,84	0,00	79 888,16	2 502 813,98
238	Avances commandes immo corporelles	1 169 000,00	1 089 111,84	0,00	79 888,16	2 502 813,98

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -2 832 802,81	B2 - A2 -4 533 805,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202402
LIBELLE : TENUES INTERVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202402

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		218 000,00	A1 217 417,61	0,00	582,39	A2 427 210,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 000,00	217 417,61	0,00	582,39	427 210,53
21568	Autre matériel, outillage incendie	218 000,00	217 417,61	0,00	582,39	427 210,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -217 417,61	B2 - A2 -427 210,53

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202403
LIBELLE : RECONSTRUCTION CI SIMARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202403

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		430 864,86	A1 49 218,00	0,00	381 646,86	A2 54 862,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 500,00	49 218,00	0,00	6 282,00	54 862,80
2031	Frais d'études	55 500,00	49 218,00	0,00	6 282,00	54 862,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	375 364,86	0,00	0,00	375 364,86	0,00
2313	Constructions	350 364,86	0,00	0,00	350 364,86	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-49 218,00	B2 - A2	-54 862,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202404
LIBELLE : EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202404

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		900 000,00	A1 232 058,66	0,00	667 941,34	A2 234 289,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	900 000,00	232 058,66	0,00	667 941,34	234 289,22
2031	Frais d'études	900 000,00	232 058,66	0,00	667 941,34	234 289,22
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -232 058,66	B2 - A2 -234 289,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202405
LIBELLE : RESTRUCTURATION CIS DIGOIN
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202405

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 794,00	A1	0,00	20 794,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 794,00	0,00	0,00	20 794,00	19 650,00
2031	Frais d'études	20 794,00	0,00	0,00	20 794,00	19 650,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -19 650,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		14 381 749,44	13 584 101,01	0,00	797 648,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 091 000,00	3 218 009,39	0,00	-127 009,39
1313	Subv. transf. Départements	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	52 161,98	0,00	-52 161,98
13172	Subv. transf. FEDER	591 000,00	590 232,41	0,00	767,59
13314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	0,00	75 615,00	0,00	-75 615,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 091 000,00	3 218 009,39	0,00	-127 009,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	738 749,44	744 340,80	0,00	-5 591,36
10222	FCTVA	738 749,44	744 340,80	0,00	-5 591,36
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	656 422,50	0,00	577,50
1383	Subv non transf Départements	657 000,00	656 422,50	0,00	577,50
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 395 749,44	1 400 763,30	0,00	-5 013,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 486 749,44	4 618 772,69	0,00	-132 023,25
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 490 000,00	7 433 629,87		56 370,13
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	98 546,13		-98 546,13
21561	Matériel roulant	0,00	13 744,81		-13 744,81
28031	Frais d'études	120 664,52	105 657,52		15 007,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28033	Frais d'insertion	1 296,00	1 296,00		0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	120 000,00	120 000,00		0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	72 000,00	72 000,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	326 852,06	342 737,06		-15 885,00
281311	Bâtiments administratifs	253 179,34	211 587,27		41 592,07
281315	Centres d'incendie et de secours	1 106 202,93	1 111 996,93		-5 794,00
281535	Réseaux de transmission	62 041,00	62 041,00		0,00
281538	Autres réseaux	9 642,00	9 642,00		0,00
281561	Matériel roulant	2 180 000,00	2 101 836,95		78 163,05
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 570 879,03	1 600 620,08		-29 741,05
281578	Autre matériel technique	28 395,37	31 670,37		-3 275,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	125 864,32	130 779,32		-4 915,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	632 820,81	636 730,81		-3 910,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 775,77	39 656,77		-25 881,00
281828	Autres matériels de transport	4 129,00	4 129,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	617 267,72	519 367,72		97 900,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	140 953,45	140 953,45		0,00
28185	Matériel de téléphonie	18 615,63	34 399,63		-15 784,00
28188	Autres immo. corporelles	85 421,05	44 237,05		41 184,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 405 000,00	1 531 698,45		873 301,55
2031	Frais d'études	0,00	76 729,44		-76 729,44
238	Avances commandes immo corporelles	2 405 000,00	1 454 969,01		950 030,99
Total des recettes d'ordre		9 895 000,00	8 965 328,32		929 671,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		53 186 093,00	51 121 807,99	1 130 401,95	0,00	933 883,06	0,00	52 252 209,94
011	Charges à caractère général (3)	7 597 987,00	6 393 809,47	578 153,17	0,00	626 024,36	0,00	6 971 962,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 144 000,00	36 448 893,78	495 300,00	0,00	199 806,22		36 944 193,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	547 541,00	463 405,24	56 948,78	0,00	27 186,98	0,00	520 354,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 289 528,00	43 306 108,49	1 130 401,95	0,00	853 017,56	0,00	44 436 510,44
66	Charges financières	369 180,00	354 685,05	0,00	0,00	14 494,95		354 685,05
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	27 385,00	27 384,58			0,42		27 384,58
Total des dépenses financières		406 565,00	382 069,63	0,00	0,00	24 495,37		382 069,63
Total des dépenses réelles		45 696 093,00	43 688 178,12	1 130 401,95	0,00	877 512,93	0,00	44 818 580,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 490 000,00	7 433 629,87			56 370,13		7 433 629,87
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		7 490 000,00	7 433 629,87			56 370,13		7 433 629,87

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	53 186 093,00	51 121 807,99	1 130 401,95	0,00	933 883,06	0,00	52 252 209,94
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		50 616 545,62	50 759 906,23	523 794,74	0,00	-667 155,35
013	Atténuations de charges (3)	612 000,00	764 858,41	260 000,00	0,00	-412 858,41
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	969 742,00	803 773,63	263 794,74	0,00	-97 826,37
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	45 342 000,00	45 316 684,75	0,00	0,00	25 315,25
75	Autres produits de gestion courante (3)	136 400,00	175 601,05	0,00	0,00	-39 201,05
Total des recettes de gestion des services		47 060 142,00	47 060 917,84	523 794,74	0,00	-524 570,58
76	Produits financiers	27 180,00	29 847,48	0,00	0,00	-2 667,48
77	Produits spécifiques (3)	4 310,62	226 092,98	0,00	0,00	-221 782,36
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	86 913,00	86 913,69			-0,69
Total des recettes financières		118 403,62	342 854,15	0,00	0,00	-224 450,53
Total des recettes réelles		47 178 545,62	47 403 771,99	523 794,74	0,00	-749 021,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 438 000,00	3 356 134,24			81 865,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		3 438 000,00	3 356 134,24			81 865,76

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 569 547,38				
---	---------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	53 186 093,00	53 329 453,61	523 794,74	0,00	-667 155,35
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		53 186 093,00	51 121 807,99	1 130 401,95	0,00	933 883,06	0,00	52 252 209,94
011	Charges à caractère général (4)	7 597 987,00	6 393 809,47	578 153,17	0,00	626 024,36	0,00	6 971 962,64
60611	Eau et assainissement	53 700,00	51 624,63	520,14	0,00	1 555,23	0,00	52 144,77
60612	Energie - Electricité	1 167 757,34	1 097 266,19	70 491,00	0,00	0,15	0,00	1 167 757,19
60613	Chauffage urbain	134 500,00	116 036,84	18 400,00	0,00	63,16	0,00	134 436,84
60621	Combustibles	26 250,00	25 335,09	693,00	0,00	221,91	0,00	26 028,09
60622	Carburants	854 435,99	796 028,27	41 847,49	0,00	16 560,23	0,00	837 875,76
60623	Alimentation	24 663,76	23 181,28	0,00	0,00	1 482,48	0,00	23 181,28
60628	Autres fournitures non stockées	155 620,45	138 260,71	2 339,62	0,00	15 020,12	0,00	140 600,33
60631	Fournitures d'entretien	33 405,66	32 577,18	0,00	0,00	828,48	0,00	32 577,18
60632	Fournitures de petit équipement	248 128,24	240 094,43	4 590,51	0,00	3 443,30	0,00	244 684,94
60636	Habillement et vêtements de travail	45 291,05	41 756,60	876,00	0,00	2 658,45	0,00	42 632,60
6064	Fournitures administratives	20 950,00	20 915,95	0,00	0,00	34,05	0,00	20 915,95
60661	Médicaments	24 831,12	24 275,71	0,00	0,00	555,41	0,00	24 275,71
60662	Vaccins et sérums	6 611,70	6 611,70	0,00	0,00	0,00	0,00	6 611,70
60668	Autres produits pharmaceutiques	30 034,05	25 399,19	4 403,92	0,00	230,94	0,00	29 803,11
6068	Autres matières et fournitures	264 268,00	258 452,79	4 571,68	0,00	1 243,53	0,00	263 024,47
611	Contrats de prestations de services	107 897,00	58 804,76	36 460,31	0,00	12 631,93	0,00	95 265,07
6132	Locations immobilières	108 147,25	106 672,48	870,20	0,00	604,57	0,00	107 542,68
61351	Matériel roulant	8 055,00	7 432,47	622,21	0,00	0,32	0,00	8 054,68
61358	Autres	37 484,00	37 480,35	0,00	0,00	3,65	0,00	37 480,35
614	Charges locatives et de copropriété	264,00	239,93	23,50	0,00	0,57	0,00	263,43
61521	Entretien terrains	56 766,00	51 735,31	5 029,96	0,00	0,73	0,00	56 765,27
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	238 525,09	176 091,46	50 829,30	0,00	11 604,33	0,00	226 920,76
61551	Entretien matériel roulant	625 659,32	568 649,66	29 220,95	0,00	27 788,71	0,00	597 870,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	202 827,41	192 722,35	736,93	0,00	9 368,13	0,00	193 459,28
6156	Maintenance	718 960,90	624 756,08	90 849,62	0,00	3 355,20	0,00	715 605,70
6161	Multirisques	26 765,57	26 765,57	0,00	0,00	0,00	0,00	26 765,57
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	-700,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	367 073,58	264 573,58	102 500,00	0,00	0,00	0,00	367 073,58
6182	Documentation générale et technique	12 370,97	11 830,97	540,00	0,00	0,00	0,00	12 370,97

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	322 749,16	268 044,39	50 415,30	0,00	4 289,47	0,00	318 459,69
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 290,00	4 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 290,00
6188	Autres frais divers	641 406,56	186 158,26	3 791,70	0,00	451 456,60	0,00	189 949,96
62268	Autres honoraires, conseils	38 067,59	7 224,59	0,00	0,00	30 843,00	0,00	7 224,59
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 270,70	4 270,70	14 000,00	0,00	0,00	0,00	18 270,70
6231	Annonces et insertions	9 430,00	6 480,00	0,00	0,00	2 950,00	0,00	6 480,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 364,85	1 619,85	1 500,00	0,00	245,00	0,00	3 119,85
6234	Réceptions	18 107,04	15 907,61	0,00	0,00	2 199,43	0,00	15 907,61
6236	Catalogues et imprimés	13 890,00	6 467,39	135,11	0,00	7 287,50	0,00	6 602,50
6237	Publications	614,00	613,46	0,00	0,00	0,54	0,00	613,46
6238	Divers	7 697,41	6 746,56	0,00	0,00	950,85	0,00	6 746,56
6241	Transports de biens	1 809,42	1 808,93	0,00	0,00	0,49	0,00	1 808,93
6248	Divers	63 028,00	62 259,48	750,00	0,00	18,52	0,00	63 009,48
6251	Voyages, déplacements et missions	279 364,33	257 579,57	12 723,70	0,00	9 061,06	0,00	270 303,27
6255	Frais de déménagement	4 700,00	3 168,41	0,00	0,00	1 531,59	0,00	3 168,41
6261	Frais d'affranchissement	15 719,00	13 228,93	2 490,00	0,00	0,07	0,00	15 718,93
6262	Frais de télécommunications	280 640,00	272 118,73	4 500,00	0,00	4 021,27	0,00	276 618,73
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,48	0,00	0,00	-0,48	0,00	0,48
6281	Concours divers (cotisations)	12 070,00	10 566,67	0,00	0,00	1 503,33	0,00	10 566,67
6283	Frais de nettoyage des locaux	183 384,00	164 432,80	18 611,52	0,00	339,68	0,00	183 044,32
62878	Remb. frais à des tiers	50 762,49	50 738,24	0,00	0,00	24,25	0,00	50 738,24
63512	Taxes foncières	2 810,00	2 809,24	0,00	0,00	0,76	0,00	2 809,24
63513	Autres impôts locaux	23 486,00	21 365,70	2 119,50	0,00	0,80	0,00	23 485,20
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	750,00	705,76	0,00	0,00	44,24	0,00	705,76
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	333,00	332,19	0,00	0,00	0,81	0,00	332,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	37 144 000,00	36 448 893,78	495 300,00	0,00	199 806,22		36 944 193,78
6218	Autre personnel extérieur	60 073,00	60 072,79	0,00	0,00	0,21		60 072,79
6331	Versement mobilité	80 000,00	76 948,30	0,00	0,00	3 051,70		76 948,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	62 000,00	61 621,53	0,00	0,00	378,47		61 621,53
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	6 000,00	5 416,80	0,00	0,00	583,20		5 416,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	259 000,00	257 747,05	0,00	0,00	1 252,95		257 747,05
64111	Rémunération principale titulaires	11 909 301,00	11 909 300,43	0,00	0,00	0,57		11 909 300,43
64112	SFT, indemnité de résidence	239 000,00	229 193,78	0,00	0,00	9 806,22		229 193,78

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64113	NBI	135 000,00	134 157,28	0,00	0,00	842,72		134 157,28
64118	Autres indemnités	8 649 527,00	8 589 066,77	0,00	0,00	60 460,23		8 589 066,77
64131	Rémunérations	221 449,00	217 100,96	0,00	0,00	4 348,04		217 100,96
64132	SFT, indemnité de résidence	3 850,00	3 815,97	0,00	0,00	34,03		3 815,97
64138	Primes et autres indemnités	118 000,00	116 288,15	0,00	0,00	1 711,85		116 288,15
6414	Personnel rémunéré à la vacation	5 741 200,00	5 214 182,21	490 000,00	0,00	37 017,79		5 704 182,21
6417	Rémunérations des apprentis	38 000,00	37 704,92	0,00	0,00	295,08		37 704,92
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 954 000,00	1 953 077,49	0,00	0,00	922,51		1 953 077,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 163 700,00	5 163 678,34	0,00	0,00	21,66		5 163 678,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	13 582,94	0,00	0,00	3 417,06		13 582,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 840,86	122 875,84	5 300,00	0,00	2 665,02		128 175,84
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	458 000,00	457 573,09	0,00	0,00	426,91		457 573,09
646	Allocation de vétérance	1 326 000,00	1 266 514,48	0,00	0,00	59 485,52		1 266 514,48
64731	Allocations chômage versées directement	4 600,00	4 553,00	0,00	0,00	47,00		4 553,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	128 600,00	128 504,00	0,00	0,00	96,00		128 504,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	29 000,00	25 537,29	0,00	0,00	3 462,71		25 537,29
6478	Autres charges sociales diverses	363 700,00	358 127,96	0,00	0,00	5 572,04		358 127,96
6484	Congé pour difficulté opérationnelle	21 000,00	20 139,24	0,00	0,00	860,76		20 139,24
6488	Autres	25 159,14	22 113,17	0,00	0,00	3 045,97		22 113,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	547 541,00	463 405,24	56 948,78	0,00	27 186,98	0,00	520 354,02
651123	Aides au titre du FDPH	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	35 000,00	31 670,23	0,00	0,00	3 329,77	0,00	31 670,23
65312	Frais de mission et de déplacement	5 000,00	5 091,11	0,00	0,00	-91,11	0,00	5 091,11
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	1 735,08	0,00	0,00	64,92	0,00	1 735,08
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 548,69	0,00	0,00	451,31	0,00	6 548,69
6541	Créances admises en non-valeur	46 541,00	44 540,07	0,00	0,00	2 000,93	0,00	44 540,07
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	109 000,00	101 850,00	0,00	0,00	7 150,00	0,00	101 850,00
65818	Autres	265 565,00	212 321,59	52 828,74	0,00	414,67	0,00	265 150,33
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6585	Intérêts moratoires	0,00	136,28	0,00	0,00	-136,28	0,00	136,28
65888	Autres	73 135,00	59 512,19	4 120,04	0,00	9 502,77	0,00	63 632,23
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 289 528,00	43 306 108,49	1 130 401,95	0,00	853 017,56	0,00	44 436 510,44
66	Charges financières	369 180,00	354 685,05	0,00	0,00	14 494,95		354 685,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	369 180,00	369 174,39	0,00	0,00	5,61		369 174,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-14 489,34	0,00	0,00	14 489,34		-14 489,34
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	27 385,00	27 384,58			0,42		27 384,58
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	27 385,00	27 384,58			0,42		27 384,58
Total des charges financières et spécifiques		406 565,00	382 069,63	0,00	0,00	24 495,37		382 069,63
Total des dépenses réelles		45 696 093,00	43 688 178,12	1 130 401,95	0,00	877 512,93	0,00	44 818 580,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 490 000,00	7 433 629,87			56 370,13		7 433 629,87
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	13 744,81			-13 744,81		13 744,81
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	98 546,13			-98 546,13		98 546,13
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 490 000,00	7 321 338,93			168 661,07		7 321 338,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		7 490 000,00	7 433 629,87			56 370,13		7 433 629,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	24 022,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	52 853,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-14 489,34

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		50 616 545,62	50 759 906,23	523 794,74	0,00	-667 155,35
013	Atténuations de charges (4)	612 000,00	764 858,41	260 000,00	0,00	-412 858,41
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	238 000,00	38 043,39	260 000,00	0,00	-60 043,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	204 000,00	503 185,02	0,00	0,00	-299 185,02
6479	Rembourst sur autres charges sociales	170 000,00	223 630,00	0,00	0,00	-53 630,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	969 742,00	803 773,63	263 794,74	0,00	-97 826,37
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	100 000,00	171 537,00	0,00	0,00	-71 537,00
706888	Autres	660 000,00	456 286,03	236 663,44	0,00	-32 949,47
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	111 366,00	102 316,13	22 929,30	0,00	-13 879,43
70878	Remb. frais par des tiers	98 376,00	73 634,47	4 202,00	0,00	20 539,53
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	45 342 000,00	45 316 684,75	0,00	0,00	25 315,25
744	FCTVA	27 000,00	27 005,20	0,00	0,00	-5,20
7473	Participation départements	21 645 000,00	21 617 639,56	0,00	0,00	27 360,44
74748	Participation autres communes	9 680 310,00	9 680 389,00	0,00	0,00	-79,00
74758	Participation autres groupements	13 741 690,00	13 741 690,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	248 000,00	249 960,99	0,00	0,00	-1 960,99
75	Autres produits de gestion courante (4)	136 400,00	175 601,05	0,00	0,00	-39 201,05
752	Revenus des immeubles	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	3 744,06	0,00	0,00	-2 744,06
75888	Autres	135 000,00	171 456,99	0,00	0,00	-36 456,99
Total des recettes de gestion des services		47 060 142,00	47 060 917,84	523 794,74	0,00	-524 570,58
76	Produits financiers	27 180,00	29 847,48	0,00	0,00	-2 667,48
7688	Autres	27 180,00	29 847,48	0,00	0,00	-2 667,48
77	Produits spécifiques (4)	4 310,62	226 092,98	0,00	0,00	-221 782,36
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 310,62	124 839,85	0,00	0,00	-120 529,23
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	101 253,13	0,00	0,00	-101 253,13

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	86 913,00	86 913,69			-0,69
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	86 913,00	86 913,69			-0,69
Total des recettes réelles		47 178 545,62	47 403 771,99	523 794,74	0,00	-749 021,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 438 000,00	3 356 134,24			81 865,76
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	11 037,81			-11 037,81
77681	Neutralisation des amortissements	1 992 203,08	1 960 315,01			31 888,07
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 445 796,92	1 384 781,42			61 015,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		3 438 000,00	3 356 134,24			81 865,76

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 170 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					19 170 000,00									
SDIS 2006-002/1	SFIL CAFFIL	29/12/2006	29/12/2006	01/05/2007	8 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.0395 sur Euribor 3M) + 0.0395	3,760	3,870	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2006-002/2	DEXIA CL	15/10/2007	15/10/2007	01/11/2008	1 600 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.0495)-Floor -0.0495 sur TAM(Postfixé)	4,250	4,320	EUR	A	P	O	A-1
SDIS 2007-003 T1	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2007	25/12/2007	25/12/2008	3 800 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	C	O	A-1
SDIS 2008-002	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/10/2008	25/01/2009	1 738 000,00	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,860	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2010-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	15/12/2010	15/04/2011	776 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,600	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	25/02/2011	25/05/2011	930 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,600	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-002	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	23/12/2011	25/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,300	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-003	CREDIT AGRICOLE	13/12/2011	23/12/2011	20/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,080	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2013-002	SFIL CAFFIL	03/12/2013	03/12/2013	01/11/2014	426 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.68	1,910	1,950	EUR	T	C	O	A-1
SDIS 2015-001	SFIL CAFFIL	13/10/2015	29/08/2016	01/09/2017	700 000,00	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,850	0,860	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 170 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		4 072 122,44		9 882 404,52					685 243,91	452 394,06	113 130,08	38 027,69
1641 Emprunts en euros (total)		4 072 122,44		9 882 404,52					685 243,91	452 394,06	113 130,08	38 027,69
SDIS 2006-002/1	O	4 072 122,44	A-1	4 072 122,44	11,08	F	Taux fixe à 1.94 %	2,010	285 903,86	198 822,52	113 130,08	13 502,48
SDIS 2006-002/2	N	0,00	A-1	862 240,48	11,83	V	(TAM(Postfixé) + 0.0495)-Floor -0.0495 sur TAM(Postfixé)	2,620	55 589,95	25 123,75	0,00	2 913,51
SDIS 2007-003 T1	N	0,00	A-1	1 519 999,94	11,98	F	Taux fixe à 4.51 %	4,500	126 666,67	74 264,66	0,00	952,11
SDIS 2008-002	N	0,00	A-1	1 053 779,21	12,82	F	Taux fixe à 4.77 %	4,760	57 258,36	51 982,40	0,00	9 075,68
SDIS 2010-001	N	0,00	A-1	494 652,35	15,04	F	Taux fixe à 3.55 %	3,540	24 048,86	18 096,10	0,00	3 658,37
SDIS 2011-001	N	0,00	A-1	592 818,31	15,15	F	Taux fixe à 3.55 %	3,540	28 821,41	21 687,35	0,00	2 046,05
SDIS 2011-002	N	0,00	A-1	358 688,28	10,98	F	Taux fixe à 5.2 %	5,190	23 600,33	19 423,75	0,00	259,05
SDIS 2011-003	N	0,00	A-1	355 033,85	10,97	F	Taux fixe à 4.99 %	4,980	23 677,01	18 459,19	0,00	492,12
SDIS 2013-002	N	0,00	A-1	106 500,00	3,58	V	(Euribor 3M + 1.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,890	28 400,00	5 060,64	0,00	635,45
SDIS 2015-001	N	0,00	A-1	466 569,66	10,67	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,580	31 277,46	19 473,70	0,00	4 492,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		4 072 122,44		9 882 404,52					685 243,91	452 394,06	113 130,08	38 027,69

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 882 404,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		4 072 122,44					4 072 122,44				0,00	0,00	0,00
Swap MX 761 72V	SDIS 2006-002/1	4 072 122,44	01/02/2037	CREDIT MUTUEL ARKEA	swap	taux	4 072 122,44	01/02/2013	01/02/2037	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		4 072 122,44					4 072 122,44				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						1 153 152,45	0,00		
Swap MX 761 72V	SDIS 2006-002/1	Taux fixe à 1.94 %	1,980	TAG 3M(Postfixé)	2,080	1 153 152,45	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						1 153 152,45	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 75.00 €		2022-02-07
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311 Construction bâtiments administratifs (Etat-major, Codis, école)	30	16/12/2024
L	21315 Construction centre de secours pleine propriété	30	16/12/2024
L	217315 Construction centre de secours mis à disposition	30	16/12/2024
L	2141 Construction centre de secours sur sol d'autrui	30	16/12/2024
L	21311 Agencement bâtiments administratifs (Etat-major, Codis, école)	15	16/12/2024
L	21315 Agencement centre de secours pleine propriété	15	16/12/2024
L	217315 Agencement centre de secours mis à disposition	15	16/12/2024
L	2145 Agencement centre de secours construit sur sol d'autrui	15	16/12/2024
L	2121-8 Agencement et aménagement de terrain	15	16/12/2024
L	2051 Concessions et droits similaires informatiques	5	16/12/2024
L	21838 Ordinateurs fixes complets et accessoires	4	16/12/2024
L	21838 Ordinateurs portables et accessoires	3	16/12/2024
L	21838 Tablettes numériques et autres équipements nomades	3	16/12/2024
L	21838 Autres matériels informatiques	5	16/12/2024
L	21848 Mobiliers et matériels de bureau ou de salle de réunion	5	16/12/2024
L	2188 Autres matériels : audio visuel ou communication	5	16/12/2024
L	2188 Autres matériels : matériels sportifs	5	16/12/2024
L	2158 Autres matériels et outillages techniques: mobiliers de rangement et matériels d'entretien	5	16/12/2024
L	21578 Autres matériels techniques: armoires vestiaires de SP	5	16/12/2024
L	2188 Autres matériels: matériels pédagogiques	5	16/12/2024
L	2188 Autres matériels : chambres de garde et lieux de vie	5	16/12/2024
L	21561 Barges	20	16/12/2024
L	21561 Camions citerne feux de forêt (CCFM, CCFS)	20	16/12/2024
L	21561 Camions citerne grande capacité (CCGC)	20	16/12/2024
L	21561 Camions citerne rural (CCRM)	20	16/12/2024
L	21561 Véhicules ou cellules spécialisées poids lourd	20	16/12/2024
L	21561 Echelles (EP, BEA)	20	16/12/2024
L	21561 Fourgons pompe tonne (FPT)	20	16/12/2024
L	21561 Véhicules 1ère intervention poids lourd (VPI)	20	16/12/2024
L	21561 Véhicules secours routier poids lourd (FPTSR-FPTSRS)	20	16/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21561 VL citadines	8	16/12/2024
L	21561 VL fourgonnettes	12	16/12/2024
L	21561 VL tous terrains (VLTT)	15	16/12/2024
L	21561 Véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)	13	16/12/2024
L	21561 Véhicules tous usages (VTU)	15	16/12/2024
L	21561 Véhicules utilitaires spécialisés (VPS, VCOM, VEC, VEN, VIMP)	20	16/12/2024
L	21561 Moto-pompes remorquables immatriculées (MPR)	20	16/12/2024
L	21561 Transformations VSAV en autres véhicules de secours	3	16/12/2024
L	21561 Grosses réparations sur biens totalement amortis	2	16/12/2024
L	21568 Embarcations motorisées de reconnaissance ou de sauvetage (BLS, BMS, BPS)	15	16/12/2024
L	21568 Autres embarcations	20	16/12/2024
L	21568 Remorques incendie	20	16/12/2024
L	21568 Autres remorques	20	16/12/2024
L	21568 Matériels et bouteilles gaz comprimé	7	16/12/2024
L	21568 Matériels médical (DSA, aspirateur mucosités...)	3	16/12/2024
L	21568 Autres matériels incendie et de secours	5	16/12/2024
L	21568 Matériels spécialisés (plongée, déblaiement...)	5	16/12/2024
L	21568 Gros matériels de ventilation et production de mousse	10	16/12/2024
L	21568 Matériels de transmission	5	16/12/2024
L	21568 Casques	8	16/12/2024
L	21568 Vestes textile	10	16/12/2024
L	21568 Pantalons textile	10	16/12/2024
L	21568 Blousons coupe-vent (Softshell)	5	16/12/2024
L	21568 Gants d'intervention	1	16/12/2024
L	21568 Chaussants - Bottes incendie	10	16/12/2024
L	21568 Chaussants - Bottes allégées	5	16/12/2024
L	21568 Polo F2 et sweat-shirts	3	16/12/2024
L	21568 Vestes polycoton	4	16/12/2024
L	21568 Pantalons polycoton	2	16/12/2024
L	21568 Vestes de pluie	8	16/12/2024
L	21568 Autres équipements de protection individuelle (F1, équipes spé,)	3	16/12/2024
L	2158 Matériel et outillage d'atelier	5	16/12/2024
L	2181 Installations générales, agencemcents, aménagements divers	5	16/12/2024
L	21828 Véhicule de transport de personnel	15	16/12/2024
L	2188 Autre immo corpo matériel	5	16/12/2024
L	2031 Frais d'études non suivis de réalisation	5	16/12/2024
L	2033 Publicités et insertions suivies ou non de réalisation	5	16/12/2024
L	13314 FAI des SDIS ou pacte capacitaire - Durée d'amort du bien subventionné	1	16/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	1312 Subventions de la région - Durée d'amort du bien subventionné	1		16/12/2024
L	1313 Subventions du département - Durée d'amort du bien subventionné	1		16/12/2024
L	13148 Subventions des communes - Durée d'amort du bien subventionné	1		16/12/2024
L	131 Autres subventions reçues .. - Durée d'amort du bien subventionné	1		16/12/2024
L	204111 Subventions versées pour l'Etat (dont Nexsis)	5		16/12/2024
L	204412 Subventions versées à des organismes publics - Bât et installations	5		16/12/2024
L	Biens de faible valeur	1		16/12/2024
L	2158 Matériels mis à disposition politique SAP-CPI - Autres matériels	1		16/12/2024
L	21561 Matériels roulants MAD politique SAP-CPI - Biens existants non totalement amortis	1		16/12/2024
L	21568 Matériels MAD politique SAP-CPI - Equipements de protection individuelle	1		16/12/2024
L	21568 Matériels MAD politique SAP-CPI - Matériels secours à personnes	1		16/12/2024
L	21536 Réseaux d'alerte	5		16/12/2024
L	21538 Autres réseaux	5		16/12/2024
L	21535 Réseaux de transmission	5		15/12/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provision pour dépréciation	Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	0	54 769,16	27 384,58	-54 769,16

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	101 850,00	
Personnes de droit privé	101 850,00	
Associations	101 850,00	
AMICALE PERSONNELS DIRECTION	22 602,00	
LES GARDES POMPES BRESSANS	2 500,00	
OEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS DE SAPEURS POMPIERS	2 900,00	
UNION DEPARTEMENTALE DES SP DE SAONE ET LOIRE UDSP	73 848,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		54,00	0,00	54,00	53,00	1,00	54,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal 1 cl	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif principal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	5,00	0,00	5,00
Attaché territorial	A	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
Attaché territorial hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Rédacteur principal 1cl	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2cl	B	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	0,00	42,00	37,00	3,00	40,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique principal 1cl	C	11,00	0,00	11,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	12,00	0,00	12,00	6,00	3,00	9,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 1cl	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2cl	B	2,00	0,00	2,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		363,00	0,00	363,00	359,00	1,00	360,00
Adjudant	C	104,00	0,00	104,00	105,00	0,00	105,00
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Caporal	C	14,00	0,00	14,00	33,00	1,00	34,00
Caporal-chef	C	22,00	0,00	22,00	20,00	0,00	20,00
Colonel	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Colonel hors-classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Commandant	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Contrôleur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Lieutenant 1 cl	B	38,00	0,00	38,00	29,00	0,00	29,00
Lieutenant 2 cl	B	10,00	0,00	10,00	20,00	0,00	20,00
Lieutenant HC	B	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Lieutenant-colonel	A	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Médecin de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sergent	C	122,00	0,00	122,00	102,00	0,00	102,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		459,00	0,00	459,00	449,00	5,00	454,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			7 708 353,59	331 908,00	
Acquisitions à titre onéreux			7 708 353,59	331 908,00	
16/01/2025	TRAVAUX ELECTRICITE CFD	20250002	5 990,97	382,00	15
16/01/2025	LAVE LINGE ST BONNET	20250003	499,99	0,00	1
16/01/2025	SIGNALETIQUE EXTERIEURE CIS MACON	20250004	6 498,00	1 245,00	5
16/01/2025	SIGNALETIQUE PLATEFORME REPLONGES	20250005	1 548,00	296,00	5
16/01/2025	DD SIS VESTIAIRES POMPIER	20250006	439,63	0,00	1
16/01/2025	VEHICULE SOUTIEN ALIMENTAIRE	20250007	165 745,90	7 941,00	20
20/01/2025	MISE EN OEUVRE PMI ISILOG	20250001	36 923,20	7 138,00	5
20/01/2025	MOTORISATION PORTAIL REPLONGES	20250008	5 006,40	959,00	5
20/01/2025	AMENAGEMENT VESTIAIRES FEMME MERVANS	20250009	5 044,48	322,00	15
20/01/2025	AMNGT FOYER PLATEFORME REPLONGES	20250010	4 534,51	0,00	5
20/01/2025	EQUIPE SPE 2024 USAR TENUES	20250011	4 312,26	0,00	3
20/01/2025	VESTE DE PLUIE HV SP	20250012	33 454,23	0,00	8
20/01/2025	ARMOIRE SECHANTE PLATEFORME	20250013	29 926,08	0,00	5
20/01/2025	PRELEVEUR AEROSOL TYPE PA1000	20250014	5 059,20	966,00	5
20/01/2025	CAMERAS THERMIQUES FIREPRO 200	20250015	32 960,30	0,00	5
21/01/2025	EXTINCTEURS CIS COUCHES	20250016	252,36	0,00	1
21/01/2025	PROJET APTIIC	20250017	119 880,00	22 644,00	5
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250018	20 004,95	2 361,00	8
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250019	20 004,94	2 361,00	8
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250020	20 004,94	2 361,00	8
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250021	20 004,94	2 361,00	8
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250022	20 004,94	2 361,00	8
21/01/2025	C3 CITROEN BLUEHDI	20250023	20 004,95	2 361,00	8
21/01/2025	CHAUDIERE CHAROLLES	20250024	2 836,85	178,00	15
21/01/2025	BALLON SOLAIRE MONTCEAU	20250025	1 016,92	64,00	15
24/01/2025	SECTIONNEUR PORTE AUTUN	20250026	288,00	18,00	15
24/01/2025	ELECTRICITE BOURBON	20250029	2 496,00	155,00	15
27/01/2025	NETTOYEUR HAUTE PRESSION 150 BARS 2000W	20250030	1 805,54	0,00	5
27/01/2025	NETTOYEUR HAUTE PRESSION 9L/160 BARS	20250031	1 426,55	264,00	5
27/01/2025	MOBILIERS ET MATERIELS LA CLAYETTE	20250032	25 343,53	0,00	5
28/01/2025	TRAVAUX AMGT PLATEFORME REPLONGES	20250033	134 314,84	24 922,00	5
29/01/2025	ACQUISITION IPHONE 16	20250028	1 071,60	201,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
29/01/2025	IMPRIMANTES OPERATIONNELLES	20250034	766,49	0,00	5
10/02/2025	ACHAT AUTOLAVEUSE AUTOPORTEE REPLONGES	20250035	12 468,00	2 258,00	5
10/02/2025	PANTALONS TSI	20250037	71 959,27	0,00	10
10/02/2025	VESTES TSI	20250038	24 802,23	0,00	10
12/02/2025	RACKS PLATEFORME REPLONGES	20240687	6 536,40	22 059,00	5
13/02/2025	AMENAGEMENT LOCAL JSP CHALO	20250039	5 040,00	298,00	15
13/02/2025	PLCT CAISSON VMC LE CREUSOT	20250040	3 840,00	227,00	15
17/02/2025	MOBILIER ADMINISTRATIF REPLONGES	20250036	12 888,42	0,00	5
17/02/2025	SUPPORT VELOS LA CLAYETTE	20250042	155,40	0,00	1
19/02/2025	MOBILIER ADMINISTRATIF ETAT MAJOR	20250041	8 505,90	0,00	5
24/02/2025	RENVLT AUTOCOM CHALON	20250043	6 210,44	1 079,00	5
24/02/2025	ACQUISITION LICENCES CSTA	20250046	1 098,25	190,00	5
24/02/2025	RACKS CIS PIERRE DE BRESSE	20250047	3 396,00	0,00	5
26/02/2025	VESTIAIRES REPLONGES	20250052	1 028,37	0,00	5
26/02/2025	EQ SPE 24 - LOT RENFORT - BOTTES DE PLUIE	20250053	2 174,88	0,00	3
26/02/2025	EQ SPE 2024 - LOT RENFORT - EXTERIEUR	20250054	3 430,08	0,00	3
26/02/2025	RANGERS VORTEX B	20250055	84 358,86	0,00	5
26/02/2025	EQ SPE 2025 - MATERIELS DE PLONGEE	20250056	18 997,60	0,00	5
28/02/2025	INSTAL.CLUSTER AUTOCOM. SGA SDIS/MACON	20250045	82 913,46	14 371,00	5
28/02/2025	PORTE DE SERVICE CHAROLLES	20250048	652,20	37,00	15
28/02/2025	ACQUISITION PHOTOCOPIEUR REPLONGES	20250049	3 121,76	539,00	5
28/02/2025	PERCEMENT MUR AMNGT FONCTIONNEL CHAROLLES	20250051	948,20	53,00	15
03/03/2025	MENUISERIES PIERRE DE BRESSE	20250050	6 501,14	374,00	15
03/03/2025	LAVE-LINGE - PLATEFORME REPLONGES	20250057	20 464,20	3 444,00	5
06/03/2025	CASQUES F2XR	20250059	14 827,88	0,00	8
06/03/2025	LIAISONS PERSONNELLES	20250060	11 115,84	0,00	5
12/03/2025	MISE EN SECU.INSTALL.ELECTRIQUES AZE	20250058	785,79	42,00	15
13/03/2025	ARMOIRES SECHANTES LA CLAYETTE	20250061	10 364,05	0,00	5
13/03/2025	EQUIPE SPE 2025 USAR MATERIELS	20250062	3 105,12	0,00	5
13/03/2025	LANCES MAGIKADOR 500	20250063	3 725,08	0,00	5
13/03/2025	SYSTEME VISIOPHONE CIS MACON	20250064	28 506,36	1 520,00	15
17/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250065	102 293,25	6 207,00	13
17/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250066	102 293,25	6 207,00	13
17/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250067	102 293,25	6 207,00	13
17/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250068	102 293,25	6 207,00	13
17/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250069	102 293,25	6 207,00	13
20/03/2025	EQUIPE SPE 25 PLG MONTCEAU	20250073	3 960,00	0,00	5
20/03/2025	SAL EQUIPE SPE 25 MONTCEAU	20250074	684,00	0,00	5
24/03/2025	BATTERIES DE GIPSIBOX	20250070	4 500,00	0,00	5
24/03/2025	IMPRIMANTE MULTIFONCTION DDSIS	20250071	9 282,51	1 459,00	5
24/03/2025	EQ SPE 25 CYNO ENSEMBLE COLIER GPS	20250072	1 497,00	0,00	5
24/03/2025	TRVX ELECTRIQUES CHAPELLE DE GUINCHAY	20250078	1 536,00	78,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
25/03/2025	RPLCT EXTINCTEUR TOURNUS	20250076	85,86	0,00	1
25/03/2025	EQ SPE 25 SAV TRaineau DE SAUVETAGE MONTCEAU	20250082	2 100,00	322,00	5
26/03/2025	ARMOIRES SECHANTES PIERRE DE BRESSE	20250077	10 364,05	0,00	5
26/03/2025	ARMOIRE SECHANTE TORCY	20250079	5 182,02	794,00	5
26/03/2025	ACCESSOIRES HYDRAULIQUES	20250080	1 159,07	0,00	5
26/03/2025	TUYAUX INCENDIE	20250081	21 578,02	0,00	5
26/03/2025	COMBINAISONS INSECTES	20250083	3 684,00	0,00	3
26/03/2025	TRAVAUX ELECTRIQUES CIS BUXY	20250089	293,93	0,00	1
27/03/2025	ELECTROPOMPES SUBMERSIBLES	20250084	2 387,54	0,00	5
27/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250085	102 293,25	6 010,00	13
27/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250086	102 293,25	6 010,00	13
27/03/2025	MOTOPOMPES D'EPUISEMENTS	20250087	1 473,32	0,00	5
27/03/2025	VL ELECTRIQUE PEUGEOT E-208	20250090	28 928,26	2 752,00	8
27/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250091	102 293,25	5 988,00	13
27/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250092	102 293,25	5 988,00	13
27/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250093	102 293,25	5 988,00	13
27/03/2025	ELECTRICITE CIS MACON	20250095	4 894,80	248,00	15
31/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250096	102 293,25	5 988,00	13
31/03/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250097	102 293,25	5 988,00	13
31/03/2025	EQ SPE 25 USAR MATERIELS TECHNIQUES	20250098	159,80	0,00	1
31/03/2025	MICRO-ONDES CIS MACON	20250100	279,00	0,00	1
02/04/2025	VSAV L2 RENAULT MASTER	20250094	102 293,25	5 988,00	13
03/04/2025	TRANSFORMATION VSAV EN VTU	20250101	41 160,00	10 290,00	3
03/04/2025	TERMINAUX APPELS SELECTIFS + CHARGEURS	20250102	77 565,87	0,00	5
03/04/2025	ATTELLES CERVICO THORACIQUES	20250106	546,11	0,00	3
07/04/2025	EXTINCTEUR	20250110	269,45	0,00	1
09/04/2025	POLOS ML NON FEU RESPIRANTS	20250111	59 580,00	0,00	3
09/04/2025	POLOS MC NON FEU RESPIRANTS	20250112	54 547,20	0,00	3
09/04/2025	PLATEFORME LOGISTIQUE TAPIS	20250113	76,06	0,00	1
09/04/2025	APPAREILS DE DETECTION	20250115	23 019,52	0,00	5
09/04/2025	EXTINCTEURS PLATEFORME	20250116	3 082,46	0,00	5
10/04/2025	ACCESS.LAVAGE HARNAIS ARI REPLONGES	20250103	853,62	0,00	5
10/04/2025	MATERIELS DE TELEPHONIE FIXE	20250105	8 023,99	0,00	5
10/04/2025	ACQUISITION MAT.DE PROJECTION	20250108	1 303,32	0,00	5
10/04/2025	LICENCES WINDOWS CAL RDS	20250109	30 000,00	0,00	5
10/04/2025	MATERIELS TECHNIQUES PATRIMOINE	20250117	106,20	0,00	1
14/04/2025	CASQUES TELEPHONIQUES CTA	20250107	3 714,00	0,00	5
14/04/2025	EQ SPE 25 RT BACHES RISQUES CHIMIQUES	20250114	675,60	0,00	5
17/04/2025	PATRIMOINE OUTILLAGE TECHNIQUE	20250118	610,80	0,00	5
17/04/2025	POSTES PORTATIFS ANALOGIQUES	20250119	4 534,18	0,00	5
17/04/2025	DD SIS DEPOLLUTION PLANCHER TECHNIQUE	20250120	24 432,94	1 149,00	15
17/04/2025	CAISSES PLASTIQUES PMI	20250121	6 825,96	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
17/04/2025	LAMPES FRONTALES	20250122	4 071,00	0,00	3
17/04/2025	LAMPES PROJECTEURS	20250123	2 896,61	0,00	5
17/04/2025	LAMPES TORCHES LED	20250124	243,00	0,00	1
24/04/2025	EQ. SPE 25 RT SCAPHANDRES CPS 5900L	20250125	4 196,64	0,00	5
24/04/2025	EQ. SPE 25 RT SACS	20250126	322,80	0,00	1
24/04/2025	CASQUE F2XR BLEU DRONE TOURNUS	20250127	189,55	0,00	1
24/04/2025	MATERIELS DIGOIN	20250128	364,37	0,00	1
24/04/2025	MINI PC KIOSQUE HORUS	20250129	1 300,93	0,00	4
24/04/2025	CCFM RENAULT TRUCKS + EQUIPEMENTS	20250130	303 036,04	10 395,00	20
25/04/2025	COMPRESSEUR CIS MACON	20250133	50 084,78	3 422,00	10
25/04/2025	COMPRESSEUR PLATEFORME LOGISTIQUE	20250134	130 483,87	8 916,00	10
28/04/2025	TELEPHONIE PLATEFORME LOGISTIQUE	20250131	5 471,55	750,00	5
28/04/2025	BOTTES INCENDIE JOKER V3	20250132	54 976,89	0,00	10
28/04/2025	COMBINAISONS ANTI-FRELONS	20250135	960,00	0,00	3
28/04/2025	EQ SPE 25 - RT BALISES LUMINEUSES	20250136	389,70	0,00	1
28/04/2025	MATERIELS LOTS DE SAUVETAGE	20250137	6 312,57	0,00	3
28/04/2025	SACS DE PAQUETAGES	20250138	40 994,40	0,00	5
28/04/2025	CHAUSSURES BLACK EAGLE	20250139	4 703,40	0,00	3
30/04/2025	VESTES TEXTILES HV JAUNE	20250140	68 400,00	0,00	10
30/04/2025	CREATION REPORT ALARME GE TOURNUS	20250146	1 665,49	74,00	15
30/04/2025	CREATION REPORT ALARME GE PARAY	20250147	2 145,47	95,00	15
30/04/2025	CREATION REPORT ALARME GE DIGOIN	20250148	2 145,47	95,00	15
05/05/2025	EQ SPE 25 RT DETECTEUR BLACKLINE	20250141	2 192,40	293,00	5
05/05/2025	PC PORTABLES ET ACCESSOIRES	20250142	52 392,46	0,00	3
06/05/2025	MODERNISATION SYST.SECOURS INST. ELECT.	20250152	58 327,67	2 538,00	15
07/05/2025	ACQ. MATERIEL DE REPROGRAMMATION RADIOS	20250150	7 901,92	1 031,00	5
07/05/2025	ASPIRATEURS A MUCOSITES ET ACCESSOIRES	20250151	22 291,57	0,00	3
07/05/2025	FFA3329 DU 30/04/25 INTERFACE GEEF/APIS	20250153	660,00	86,00	5
12/05/2025	SVI	20250149	86 683,51	0,00	3
12/05/2025	MATERIELS DE SPORT DIGOIN	20250154	14 968,50	0,00	5
14/05/2025	POSE DE FILM SUR VITRAGE CODIS	20250156	1 070,40	42,00	15
15/05/2025	DIVERS MATERIELS TECHNIQUES LA CLAYETTE	20250157	2 694,85	0,00	5
23/05/2025	SACS ATTACK POUR TUYAUX	20250158	3 467,40	0,00	5
23/05/2025	EQ SPE 2025 - CYNO SACS DRAKKEN	20250159	524,82	0,00	5
23/05/2025	MATELAS A DÉPRESSION AVEC SACS	20250160	10 800,00	0,00	3
23/05/2025	REPARATION ECHELLE CHAROLLES	20250162	11 676,72	3 567,00	2
23/05/2025	VARENNES RPLCT MOTORISATION PORTES	20250163	3 247,70	132,00	15
23/05/2025	COMPRESSEUR CFD	20250165	111 908,47	6 838,00	10
23/05/2025	CCRM DIGOIN ATMO DY248FZ	20250166	39 208,51	11 980,00	2
27/05/2025	RPLCT ECLAIRAGE PAR LEDS MONTCHANIN	20250161	980,40	39,00	15
27/05/2025	AMENAGEMENT LOCAUX GSIC	20250164	16 830,73	685,00	15
02/06/2025	MONITEURS DT7	20250167	338 587,27	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
02/06/2025	SPIROMETRE	20250168	1 848,00	366,00	3
02/06/2025	DSA DE FORMATION	20250169	3 373,20	0,00	5
02/06/2025	CREATION LOCAL D'ALERTE CIS MACON	20250170	0,00	0,00	15
05/06/2025	ATTELLES DE TRACTION CT 7	20250171	921,07	0,00	3
05/06/2025	OUTILLAGES COMPAGNIES	20250174	4 955,27	0,00	5
05/06/2025	ACCESSOIRES + COUSSINS DE LEVAGE	20250175	35 887,92	0,00	5
05/06/2025	SWEAT-SHIRT SP	20250176	11 721,60	0,00	4
05/06/2025	RIDEAUX STOP FUMÉES	20250177	6 043,12	0,00	5
05/06/2025	VESTES PROTECTION FEN	20250178	61 153,30	0,00	10
05/06/2025	SURPANTALONS PROTECTION FEN	20250179	31 164,31	0,00	10
11/06/2025	ECRANS 12V POUR GIPSIBOX	20250180	3 763,81	0,00	5
11/06/2025	CIS MACON RPLCT PORTE	20250181	7 607,44	288,00	15
11/06/2025	PATERES DIGOIN	20250183	114,00	0,00	1
11/06/2025	MATERIELS SONO	20250185	220,30	0,00	1
11/06/2025	MATERIELS DE DESINCARCERATION	20250186	5 921,68	0,00	5
11/06/2025	PLATEFORME ASPIRATEUR	20250188	206,71	0,00	1
11/06/2025	EQUIPE SPE 25 SAN COSTUMES CAPTURE ANIMAUX	20250190	2 380,25	0,00	3
12/06/2025	LICENCE PERPETUELLE MODULE VIADUC	20250182	74 526,31	8 322,00	5
12/06/2025	RENAULT MASTER VEHICULE COMMUNICATION	20250184	167 104,31	4 664,00	20
12/06/2025	PANTALONS TEXTILES HV JAUNES	20250187	56 700,00	0,00	10
12/06/2025	MOBILIERS DDSIS CODIS RENFORT	20250189	1 845,05	0,00	5
12/06/2025	REAMENAGEMENT DU BUREAU UDSP	20250192	14 679,01	540,00	15
12/06/2025	MATERIELS AUDIO	20250193	1 031,06	0,00	5
12/06/2025	POSTES PORTATIFS ANTARES+ACCESSOIRES	20250194	54 295,11	0,00	5
17/06/2025	MATERIEL BACTERIOSTATIQUE	20250199	1 083,60	0,00	3
17/06/2025	SIGNALETIQUE PLATEFORME REPLONGES	20250202	391,20	0,00	1
17/06/2025	EXTINCTEURS CIS PARAY	20250204	722,30	0,00	5
17/06/2025	GROSSES REPARATIONS VPCE MACON	20250205	19 618,92	5 286,00	2
19/06/2025	CIS MONTCEAU EVOLUTION CONTROLE ACCES	20250191	1 498,87	55,00	15
19/06/2025	TABLEAUX BLANC CIS MONTCEAU	20250195	92,42	0,00	1
19/06/2025	TABLEAUX BLANC	20250196	315,85	0,00	1
19/06/2025	TABLEAUX BLANC CIS MACON	20250197	396,80	0,00	1
19/06/2025	TABLEAUX BLANC CIS ANOST	20250198	92,42	0,00	1
19/06/2025	LICENCE PERPETUELLE KIWI SYSLOG	20250200	400,13	0,00	1
19/06/2025	CIS LA CLAYETTE ACHAT KARCHER	20250201	1 680,00	182,00	5
19/06/2025	PORTES SECTIONNELLES CIS COUCHES	20250203	10 134,00	360,00	15
19/06/2025	ASPIRATEUR CIS PARAY	20250206	538,20	0,00	5
19/06/2025	AMENAGEMENT CODIS RENFORT	20250207	16 603,20	593,00	15
19/06/2025	GILETS HV CHEF D'AGRES	20250208	469,48	0,00	1
19/06/2025	EQ SPE 2025 - SMP MATERIELS	20250210	3 473,45	0,00	5
24/06/2025	COLLIERS D'AMARAGE - TUYAUX	20250211	3 723,36	0,00	5
25/06/2025	OUTILLAGE DIVERS ATELIERS	20250209	8 003,09	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
25/06/2025	NETTOYEUR HAUTE PRESSION CIS AUTUN	20250224	450,66	0,00	1
26/06/2025	CARTES FILLE RDA2 TRS (5050)	20250212	6 717,14	0,00	5
26/06/2025	CIS TOULON CHAUFFE-EAU	20250213	1 108,32	39,00	15
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS CHALON	20250214	928,11	0,00	5
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS ST BONNET	20250215	261,95	0,00	1
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS AUTUN	20250216	794,42	0,00	5
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS ETANG	20250217	525,21	0,00	5
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS LOUHANS	20250219	413,51	0,00	1
26/06/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS ST-GERMAIN	20250220	122,30	0,00	1
26/06/2025	MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES ST GERMAIN	20250222	259,87	0,00	1
26/06/2025	MODIF.SSI ET CONTROLE D'ACCES	20250223	13 266,36	284,00	15
26/06/2025	MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES LE CREUSOT	20250226	102,31	0,00	1
26/06/2025	EQ SPE 2025 - SMP CASQUES	20250229	254,69	0,00	1
26/06/2025	VENTILATEURS THERMIQUES	20250230	21 924,78	0,00	10
26/06/2025	DOSSARDS COMPLETS ARI M1 ATO	20250231	142 298,95	0,00	5
07/07/2025	MATERIELS BUREAU ET MOBILIERIS TOURNUS	20250218	928,11	0,00	5
07/07/2025	ASPIRATEUR CIS AUTUN	20250221	259,87	0,00	1
07/07/2025	PANNEAUX SIGNALISATION TRAMAYES	20250227	357,05	0,00	1
07/07/2025	TONDEUSE TRACTEE CIE CHALON	20250228	379,00	0,00	1
07/07/2025	MATERIEL DE BUREAU CIS CUISEAUX	20250232	357,23	0,00	1
07/07/2025	MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERIS CIS PARAY	20250233	696,19	0,00	5
07/07/2025	POUBELLES TRI SELECTIF CIS LUGNY	20250234	109,27	0,00	1
07/07/2025	TRVX COMPLEMENTAIRE LOCAL SERVEUR	20250243	1 243,20	40,00	15
07/07/2025	HOUSSES POUR DEVIDOIRS HV POUR FPTSR	20250244	459,49	0,00	1
07/07/2025	BROUETTE ELECTRIQUE CFD	20250245	5 911,20	571,00	5
09/07/2025	LICENCE PERPETUELLE ADM. INTRAQUAL DYNAMIC	20250236	355,27	36,00	5
09/07/2025	CIS MACON RPLCT CHAUFFE-EAU	20250237	0,00	0,00	15
09/07/2025	TESTEUR DEFIBRILLATEUR	20250238	8 056,66	1 350,00	3
09/07/2025	MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERIS LA CLAYETTE	20250239	117,04	0,00	1
09/07/2025	BALLON ECS LE CREUSOT	20250240	4 308,00	144,00	15
09/07/2025	MANNEQUINS	20250246	36 334,82	0,00	5
09/07/2025	TRAVAUX ELECTRICITE CIS CUISEAUX	20250247	6 956,28	111,00	30
09/07/2025	GANTS FEU DE TYPE C	20250249	14 013,34	0,00	1
09/07/2025	GORGUI TOOL V2	20250251	2 634,06	0,00	5
09/07/2025	EQ SPE 2025 - USAR VALISE ETANCHE	20250252	1 097,98	175,00	3
10/07/2025	ACCESSOIRES ET SWITCHS	20250235	19 870,46	0,00	5
10/07/2025	CONTROLEUR PASSIF REF MONICON	20250241	75,00	0,00	1
10/07/2025	BOUTEILLES O2 FORMATION	20250242	1 859,16	0,00	5
10/07/2025	GANTS DE TYPE B	20250248	3 259,27	0,00	3
10/07/2025	LANCES BELIER POUR VSI	20250250	607,66	0,00	5
16/07/2025	ACQ. SONORISATION CIE DIGOIN	20250254	1 385,00	0,00	5
16/07/2025	ACQ. SONORISATION CIE LOUHANS	20250255	1 385,01	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
18/07/2025	TRONCONNEUSES GUIDE 40	20250257	4 378,62	0,00	5
21/07/2025	REFECTION COMPLETE VANNES MONTCEAU	20250253	13 392,00	411,00	15
21/07/2025	CASQUES FIXE JAUNES FLUO	20250256	34 699,42	0,00	8
21/07/2025	EQ.SPE 25 PLG COMBINAISONS ETANCHES	20250258	9 264,00	0,00	5
21/07/2025	EQ.SPE 25 SAL FLOTTEURS DE NAGE	20250259	1 080,00	0,00	5
22/07/2025	EQ. SPE 25 TRIMIX BLOCS BI-BOUEILLES	20250260	1 752,00	0,00	5
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE MACON	20250261	796,00	0,00	5
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE DIGOIN	20250262	438,00	0,00	1
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE LE CREUSOT	20250263	796,00	0,00	5
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE LOUHANS	20250264	657,00	0,00	5
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE MONTCEAU	20250265	597,00	0,00	5
22/07/2025	MATELAS CHAMBRES DE GARDE CHALON	20250266	796,00	0,00	5
22/07/2025	SONDES TEMPERATURE PHARMACIE	20250267	6 074,40	0,00	5
24/07/2025	CHAUDIERE SAVIGNY	20250268	23 375,76	679,00	15
25/07/2025	DIVISIONS BIPOK TUYAUX EN ECHEVEAUX	20250269	3 319,97	0,00	5
25/07/2025	SACS OXYGENOTHERAPIE DE FORMATION+MARQUAGE	20250270	4 559,29	0,00	3
25/07/2025	SACS PREMIERS SECOURS AVEC POCHETTES+MARQUAGE	20250271	2 129,98	0,00	3
25/07/2025	BOOSTER	20250272	1 687,50	0,00	5
28/07/2025	ANNEAUX COUSUS	20250273	319,85	0,00	1
28/07/2025	MACHINES A FUMEE	20250274	1 237,68	0,00	5
28/07/2025	ASPIRATEUR BALAI CTA-CODIS	20250275	210,44	0,00	1
28/07/2025	RENFORCEMENT SECURITE INTRUSION REPLONGES	20250276	22 329,84	0,00	5
28/07/2025	CHAISES PLIANTES VSAV	20250277	3 039,96	0,00	5
28/07/2025	TABLEAU PIVOTANT MOBILE DIGOIN	20250278	331,79	0,00	1
30/07/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS DIGOIN	20250286	672,29	0,00	5
30/07/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS MACON	20250287	2 308,19	0,00	5
31/07/2025	LOT ECHELLE HARNAIS BICOLORE	20250279	504,14	0,00	1
31/07/2025	EQ.SPE 25 SAV VESTES A LA FLOTTABILITE	20250280	1 119,60	0,00	3
31/07/2025	LAVEUSE POUR ARI+ACCESSOIRES	20250281	34 175,93	2 904,00	5
31/07/2025	GILETS LESTES	20250282	1 284,10	0,00	5
31/07/2025	MALLETES DE MAQUILLAGE	20250283	1 946,10	0,00	5
31/07/2025	RPLCT FAISCEAU HERTZIEN SDIS-PREFECTURE	20250284	21 807,60	1 841,00	5
31/07/2025	RPLCT DES PORTES SECTIONNELLES ST MARTIN	20250285	23 940,00	665,00	15
31/07/2025	INSTALLATION TELEPHONIQUE LA CLAYETTE	20250288	5 512,70	462,00	5
31/07/2025	MATERIELS PHOTOGRAPHIQUES	20250289	859,68	0,00	5
31/07/2025	RPLCT BALLON TAMPON MONTCEAU	20250290	9 192,00	257,00	15
06/08/2025	CI MARCIGNY MOBILIER ADMINISTRATIF	20250293	257,24	0,00	1
06/08/2025	PMI 2025 - BOUTEILLES DECT	20250298	299,06	0,00	1
11/08/2025	DDSI CLIMATISATIONS	20250294	60 814,99	1 542,00	15
11/08/2025	CLIMATISATION CIS MACON	20250295	7 661,50	207,00	15
11/08/2025	DDSI POSE POMPE A CHALEUR CTA	20250296	4 463,10	120,00	15
11/08/2025	ETAT MAJOR AMENAGEMENT FONCTIONNEL PUI	20250297	497,28	13,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
11/08/2025	JONCY REFECTION COMPLETE DISTRIBUTION GAZ	20250299	4 491,60	118,00	15
13/08/2025	CAISSE DE TRANSPORT MEDICAMENTS	20250300	608,76	0,00	5
13/08/2025	MULTIPARAMETRIQUES DE FORMATION	20250301	19 445,40	0,00	5
13/08/2025	PMI 2025 - LECTEURS DE PUCES	20250303	262,80	0,00	1
14/08/2025	CIS LOUHANS RPLCT DE CARTE DE GESTION IMS10	20250302	1 003,75	26,00	15
14/08/2025	LAVE LINGE SEHCANT CIS PIERRE DE BRESSE	20250304	399,99	0,00	1
14/08/2025	VALISES SPIRALED	20250305	541,44	0,00	5
14/08/2025	TV LED + PIED POUR COM	20250306	358,99	0,00	1
21/08/2025	ACQUISITION ESPION POCSAGER SECTEUR OUEST DPT	20250307	5 484,00	402,00	5
21/08/2025	ASPIRATEURS EAU ET POUSSIERES	20250308	1 944,00	0,00	5
21/08/2025	CIS MACON INSTALLATION SYSTEME CONTROLE ACCES	20250309	23 206,20	567,00	15
21/08/2025	ACQ. RENAULT TRAFIC ZEN GX086NV	20250310	4 000,00	121,00	12
21/08/2025	ACQUISITION TERMINAUX MOBILES	20250311	14 868,48	0,00	5
21/08/2025	LAMPES XPS POUR CASQUES	20250312	686,05	0,00	5
21/08/2025	SECHE LINGE EPI AVEC SUPPORTS MASQUES	20250313	12 181,80	879,00	5
21/08/2025	CIS LOUHANS REMISE EN ETAT AEROTHERMES	20250314	4 376,02	105,00	15
21/08/2025	ACQUISITIONS LICENCES NEXSIS	20250315	4 080,00	0,00	5
21/08/2025	ACQUISITION SERVEURS NEXSIS	20250316	18 430,30	0,00	5
27/08/2025	CIS MACON AMENAGEMENT FONCTIONNEL	20250323	29 959,08	687,00	15
28/08/2025	HOUSSES CUIR POUR BIPS	20250317	2 925,00	0,00	5
28/08/2025	MATERIEL VIDEO	20250318	679,07	48,00	5
28/08/2025	LANCES ET ACCESSOIRES	20250319	4 495,62	0,00	5
28/08/2025	ACQ. VIDEOPROJECTEUR CIS LOUHANS	20250320	1 460,66	102,00	5
05/09/2025	ACQUISITION LICENCES PAPER CUT	20250327	955,20	0,00	5
08/09/2025	CIS SENNECEY BALLON ECS	20250321	2 804,14	64,00	15
08/09/2025	ROUTEURS ET ACCESSOIRES ASSOCIES	20250322	775,31	0,00	5
08/09/2025	MOBILIER ADMINISTRATIF AZE	20250325	760,05	0,00	5
08/09/2025	MOBILIER ADMINISTRATIF CLUNY	20250326	1 583,16	0,00	5
09/09/2025	ACQUISITION CHARGEURS GIPSIBOX	20250324	2 721,60	0,00	5
09/09/2025	LAVE LINGE SECHANT LA CLAYETTE	20250328	399,99	0,00	1
19/09/2025	GENERATEURS A FUMEE CFD	20250329	1 439,00	0,00	5
19/09/2025	LAVE LINGE JEKEN LE CREUSOT	20250330	499,99	0,00	1
19/09/2025	AR25 - KITS RIT PACK ONE	20250332	1 571,39	0,00	5
19/09/2025	EQ.SPE SAN CASQUES ZENITH	20250334	2 008,80	0,00	3
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS CRISSEY	20250335	297,59	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS FONTAINES	20250336	239,73	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS GERGY	20250337	76,62	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS SALORNAY	20250338	325,59	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS ANOST	20250339	71,39	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS AUTUN	20250340	581,43	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS BOURBON	20250341	214,09	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS BUXY	20250342	319,69	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS CHAGNY	20250343	668,40	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS CHALON	20250344	570,77	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS CHAROLLES	20250345	711,37	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS CHAUFAILLES	20250346	305,25	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS DIGOIN	20250347	977,66	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS DOMPIERRE	20250348	157,25	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS EPINAC	20250349	85,86	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS ETANG	20250350	157,25	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS GIVRY	20250351	343,44	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS LE CREUSOT	20250352	751,46	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS SANCE	20250353	1 422,87	0,00	5
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS MONTCHANIN	20250354	257,58	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS GENELARD	20250355	171,72	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS ST BONNET	20250356	292,10	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS ST MARTIN	20250357	85,86	0,00	1
23/09/2025	EXTINCTEURS CIS VERDUN	20250358	248,34	0,00	1
24/09/2025	RACKS LOURDS	20250333	6 741,23	393,00	5
24/09/2025	VLFOURG LOUHANS BOITE A VITESSE	20250359	0,00	0,00	2
29/09/2025	DEVIDOIR ASPIRATION DES FUMÉES ATMA	20250331	843,60	0,00	5
29/09/2025	ACQ. LOGICIEL DE SURVEILLANCE OCCUPATION DISQUES	20250360	79,16	0,00	1
29/09/2025	REPARATION TURBO EPS DIGOIN	20250364	8 523,60	1 136,00	2
29/09/2025	RPLCT GROUPE ELECTROGENE CIS PARAY	20250376	15 636,00	266,00	15
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS EPINAC	20250366	402,91	0,00	1
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS MONTCEAU	20250367	402,91	0,00	1
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS ST MARTIN	20250368	1 396,51	0,00	5
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS FONTAINES	20250369	402,91	0,00	1
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS GERGY	20250370	402,91	0,00	1
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS SORNAY	20250371	1 324,80	0,00	5
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS VERDUN	20250372	1 656,00	0,00	5
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS NAVILLY	20250373	1 324,80	0,00	5
01/10/2025	MOBILIERS ADMINISTRATIFS CFD	20250374	3 154,10	0,00	5
01/10/2025	ACHAT FPTC MARQUE ITURRI	20250377	303 889,90	3 883,00	20
01/10/2025	ACHAT IVECO VARI	20250380	121 656,43	1 537,00	20
01/10/2025	ACHAT IVECO VARI	20250381	121 656,42	1 537,00	20
01/10/2025	ACHAT IVECO VARI	20250382	121 656,42	1 537,00	20
01/10/2025	EXTINCTEUR GUEUGNON	20250384	148,01	0,00	1
01/10/2025	EXTINCTEURS CLUNY	20250385	226,30	0,00	1
02/10/2025	ACHAT FPTC MARQUE ITURRI	20250378	303 889,90	3 883,00	20
02/10/2025	ACHAT FPTC MARQUE ITURRI	20250379	303 889,90	3 883,00	20
06/10/2025	COFFRE FORT DDSIS	20250363	201,90	0,00	1
06/10/2025	CAGOULES SP AVEC ETIQUETTES DE TRACABILITE	20250383	5 971,34	0,00	3
06/10/2025	PMI 2025 - TIRE CABLE	20250388	617,69	29,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
07/10/2025	RPLCT PARACHUTES ET RESSORTS PORTE MONTCHANIN	20250365	1 803,28	32,00	15
07/10/2025	RPLCT CHAUFFE-EAU DANS LOCAL ARI MACON	20250391	1 167,13	18,00	15
08/10/2025	EQUIPE SPE 2025 - RT RADIOMETRES	20250390	5 440,68	0,00	5
08/10/2025	POSE ET PROGRAMMATION MODULE COM GE CIS DIGOIN	20250393	1 344,00	20,00	15
08/10/2025	POSE ET PROGRAMMATION MODULE COM GE CIS TOURNUS	20250394	1 344,00	20,00	15
09/10/2025	RPLCT DES SOLINS ETANCHEITE BATIMENT CREUSOT	20250375	2 832,00	48,00	15
09/10/2025	OUTILS DE FORCEMENT AVEC ETUIS	20250389	1 560,72	0,00	5
09/10/2025	REPARATION EMBRAYAGE ET ROULEMENT EPS30 LOUHANS	20250396	8 953,50	1 019,00	2
13/10/2025	STORES BSO POUR GRANDE SALLE MACON	20250386	1 939,57	31,00	15
13/10/2025	LAVE VAISSELLE MONTCEAU	20250392	849,00	39,00	5
13/10/2025	HOUSSE MAGMA BAGS CASE XXL PLUS	20250395	169,51	0,00	1
16/10/2025	TABEAU BLANC ETAT MAJOR	20250400	337,83	0,00	1
20/10/2025	CHAUDIERE GIVRY	20250397	1 388,11	20,00	15
20/10/2025	VIDEOPROJECTEURS ET ACC. STOCK	20250398	2 616,57	0,00	5
20/10/2025	EQ SPE - CHAUSSURES DE NAGE NORTHERN	20250399	2 496,00	0,00	3
20/10/2025	CLES DE DERIVATION	20250401	297,89	0,00	1
20/10/2025	BRANCARDS	20250402	372,55	0,00	1
23/10/2025	LAVE LINGE MACON	20250403	399,00	0,00	1
23/10/2025	ECHELLES PORTABLES	20250404	5 470,54	0,00	5
23/10/2025	LICENCE PASSERELLE TIAS	20250409	3 000,00	113,00	5
27/10/2025	LUMINAIRES ET DETECTEURS CLUNY	20250405	2 215,87	28,00	15
27/10/2025	RPLCT COMPLET ORGANES SECURITE IMO18 CIS MACON	20250410	1 610,36	20,00	15
27/10/2025	RPLCT BARRAGE CELLULE IMS11 CIS LOUHANS	20250411	1 915,70	24,00	15
27/10/2025	MISE EN CONFORMITE INST. ELECTRIQUES CIS ANOST	20250412	1 602,24	18,00	15
29/10/2025	SYSTEME VISIOPHONE CIS LOUHANS	20250413	4 590,42	54,00	15
29/10/2025	SYSTEME VISIOPHONE CIS AUTUN	20250414	5 822,22	69,00	15
29/10/2025	SYSTEME ALARME ANTI-INTRUSION CIS LOISY	20250415	2 149,08	25,00	15
29/10/2025	MISE EN PLACE D'UN RIDEAU OCCULTANT DDSIS FOYER	20250416	3 043,87	36,00	15
29/10/2025	ACQ. ANTENNES INTEGRATION CPI	20250417	8 466,00	0,00	5
29/10/2025	AIR RESP 2025 - KITS CCF POUR CCFS	20250436	7 802,42	0,00	5
30/10/2025	EXTINCTEURS HURIGNY	20250418	247,43	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS CHARNAY	20250419	82,48	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS MONTPONT	20250420	168,34	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS SAGY	20250421	253,84	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS SIMARD	20250422	162,48	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS SORNAY	20250423	120,38	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS ST ETIENNE	20250424	228,60	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS ST GERMAIN	20250425	157,25	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS CUISEAUX	20250426	165,31	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS ISSY L'EVEQUE	20250427	470,95	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS BRANGES	20250428	1 321,91	0,00	5
30/10/2025	EXTINCTEURS MATOUR	20250429	164,95	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
30/10/2025	EXTINCTEURS MERVANS	20250430	233,87	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS MONTCEAU	20250431	101,39	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS PIERRE DE BRESSE	20250432	85,86	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS ROMENAY	20250433	186,56	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS ST GENGOUX	20250434	85,86	0,00	1
30/10/2025	EXTINCTEURS TRAMAYES	20250435	164,95	0,00	1
30/10/2025	PMI 25 DETECTEURS ALTAIR	20250437	10 485,20	0,00	5
04/11/2025	REFRIGERATEUR BRANDT CIS ETANG/ARROUX	20250438	264,67	0,00	1
04/11/2025	DD SIS PLAQUES DE PORTES	20250439	235,96	0,00	1
04/11/2025	ECRAN DISPLAY BEA30 MACON	20250441	3 078,04	247,00	2
04/11/2025	EQ SPE 25 - GRES MATERIELS	20250442	3 239,96	0,00	5
05/11/2025	REMISE A NIVEAU PORTE IMS13 CIS LOUHANS	20250440	1 526,16	16,00	15
06/11/2025	SECURISATION RESEAUX COURANTS FAIBLES DD SIS	20250444	24 159,60	255,00	15
06/11/2025	FOUR ENCASTRABLE CTA CODIS	20250445	499,99	0,00	1
06/11/2025	AMGT FONCTIONNEL DOT.COLLECTIVE CREUSOT	20250446	8 370,56	86,00	15
06/11/2025	EQ.SPE 25 SAN BOUCLERS DE PROTECTION	20250448	210,00	0,00	1
17/11/2025	MISE EN CONFORMITE INSTALL.ELEC.DIGOIN	20250447	2 031,09	20,00	15
17/11/2025	AIR RESP 25 - LIGNES GUIDE	20250449	921,61	0,00	5
17/11/2025	ACQ. MATERIELS RESEAUX - BORNES WIFI	20250451	9 840,00	0,00	5
17/11/2025	LICENCES SI BASTION	20250452	21 000,00	0,00	5
17/11/2025	PANNEAUX SIGNALETIQUES DD SIS	20250453	868,85	0,00	5
17/11/2025	CIS CHAUFFAIRES TRAVAUX ELECTRIQUES	20250459	1 258,06	10,00	15
18/11/2025	TABLEAUX DE CONTROLE ARI	20250450	743,16	0,00	5
18/11/2025	MALLES PLASTIQUES CFD	20250454	1 557,40	0,00	3
18/11/2025	BLOUSONS COUPE VENT SOFTSHELL SP	20250456	10 559,21	0,00	5
18/11/2025	ECHELLES DE COUVREURS - CROCHET	20250457	12 956,44	0,00	5
18/11/2025	LOGICIEL PROGRAMMATION RADIO ANALOGIQUES	20250458	168,00	0,00	1
21/11/2025	PLAQUE DE CUISSON MACON	20250461	4 980,00	110,00	5
21/11/2025	ORDINATEURS PORTABLES+ACCESSOIRES STOCK	20250466	25 530,76	0,00	3
21/11/2025	ORDINATEURS PORTABLES+ACCESSOIRES PLATEFORME	20250467	4 430,16	0,00	3
21/11/2025	ORDINATEURS FIXES+ACCESSOIRES STOCK	20250468	7 941,28	0,00	4
21/11/2025	ORDINATEURS FIXES+ACCESSOIRES AUTUN	20250469	13 897,21	0,00	4
24/11/2025	ACQUISITION STATIONS OPERATIONNELLES NEXSIS	20250460	35 922,20	0,00	4
24/11/2025	ECRAN DE PROJECTION ST MARTIN	20250462	105,19	0,00	1
24/11/2025	ECRAN DE PROJECTION MURAL VERDUN	20250463	101,62	0,00	1
24/11/2025	ECRAN DE PROJECTION MURAL MONTCHANIN	20250464	142,70	0,00	1
24/11/2025	ACQUISITION IMPRIMANTES POUR PCM	20250465	2 396,38	0,00	5
24/11/2025	EQ.SPE 25 POCHE TROU D'HOMME ACIDES+HYDROC.+SACS	20250470	1 400,32	28,00	5
24/11/2025	CAGOULES D'EVACUATION	20250471	5 539,14	0,00	3
25/11/2025	MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELEC.GUEUGNON	20250475	2 105,53	14,00	15
26/11/2025	ACQUISITION D'ATELIERS D'ENERGIE	20250472	10 958,76	0,00	5
26/11/2025	RPLCT 2 POMPES ECS CIS LOUHANS	20250473	4 320,66	28,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
26/11/2025	MISE EN CONFO. ELECTRIQUE CIS MONTCHANIN	20250476	900,00	5,00	15
26/11/2025	REMISE EN ETAT BOITE A VITESSE FPTSR TOULON	20250477	7 000,31	340,00	2
03/12/2025	AMENAGEMENT VESTIAIRES CIS AUTUN	20250478	1 710,00	0,00	15
03/12/2025	EMETTEURS DE BIPS INTEGRATION CPI RESEAU ALERTE	20250479	2 376,00	0,00	5
03/12/2025	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE DOMPIERRE LES ORMES	20250480	213,60	0,00	1
03/12/2025	ASPIRATEUR POUSSIERE PERRECY-GENELARD	20250481	158,10	0,00	1
03/12/2025	TRAVAUX ECLAIRAGE CIS JONCY	20250482	3 488,64	0,00	15
03/12/2025	AMENAGEMENT ENTREE EST DDSIS	20250483	16 495,20	0,00	15
03/12/2025	INSTALLATION SECHE-LINGE PLATEFORME	20250484	3 444,53	0,00	5
03/12/2025	CIS LOUHANS CONGELATEUR	20250486	659,99	0,00	5
03/12/2025	PLAQUE DE CUISSON CIS CHALON	20250487	4 980,00	0,00	5
03/12/2025	COUVRE-CASQUES POUR CFD	20250488	2 203,00	0,00	3
03/12/2025	MASQUES FILETS ARI	20250489	24 159,53	0,00	3
03/12/2025	EQ. SPE 25 GRES CASQUES BALISTIQUES	20250490	2 801,42	0,00	3
03/12/2025	MISE EN CONFORMITE INSTALLATIONS ELECT.SENNECEY	20250492	512,16	0,00	15
03/12/2025	MANNEQUINS PLASTIQUES	20250494	264,46	0,00	1
03/12/2025	MISE CONFORMITE INSTALL.ELECTRIQUES VARENNES	20250495	1 026,00	0,00	15
03/12/2025	CIS SALORNAY TVX SUR SYSTEME ECLAIRAGE	20250496	661,91	0,00	15
03/12/2025	TRAVAUX ELECTRIQUES SAVIGNY	20250497	636,00	0,00	15
05/12/2025	MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELEC.CRISSEY	20250485	1 416,00	0,00	15
05/12/2025	EQ. SPE 2025 - SAL COMBINAISONS HUMIDES	20250493	3 420,00	0,00	3
05/12/2025	EQ.SPE 2025 - RT DETECTEUR	20250498	15 211,20	0,00	5
05/12/2025	CIS GUEUGNON TABLIER COMPLET IMP44	20250499	4 934,59	0,00	15
05/12/2025	MOTEUR VMC SANITAIRES ET VESTIARES CIS CLUNY	20250501	2 392,46	0,00	15
05/12/2025	CIS CHAGNY TRAVAUX D'ECLAIRAGE	20250502	535,20	0,00	15
05/12/2025	BLS GENELARD BATEAU	20250504	5 469,00	0,00	15
05/12/2025	AMENAGEMENT FONCTIONNEL PUI ETAT MAJOR	20250507	2 280,48	0,00	15
05/12/2025	CIS MONTCEAU - TRAVAUX SECURITE INCENDIE	20250508	1 171,24	0,00	15
05/12/2025	CIS MERVANS - RPLCT CHAUFFE-EAU	20250510	3 024,06	0,00	15
05/12/2025	CIS ST BONNET - RPLCT MENUISERIE REMISES	20250511	3 740,92	0,00	15
08/12/2025	TRAVAUX D'ECLAIRAGE TOURNUS	20250500	4 467,60	0,00	15
08/12/2025	TRAVAUX SECURITE INCENDIE LE CREUSOT	20250503	10 440,00	0,00	15
08/12/2025	MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELEC.MARCIGNY	20250505	8 354,40	0,00	15
08/12/2025	LAVE LINGE FRONTAL BEKO BUXY	20250506	600,00	0,00	5
08/12/2025	REPARATION VLAR GIVRY	20250513	5 866,50	0,00	2
08/12/2025	PMI 25 LOTS DE CAISSE - ARMEMENT FOURGONS	20250514	271,20	0,00	1
08/12/2025	SAC NAUTIQUE	20250515	225,00	0,00	1
08/12/2025	CIS CHAGNY EVOL. INSTA. TELEPHONIQUE	20250516	22 260,59	0,00	5
08/12/2025	INSTALLATION MSG MEVO AUTOCOM LE CREUSOT	20250517	4 093,79	0,00	5
08/12/2025	BRASSARDS BRODES	20250518	486,00	0,00	1
09/12/2025	CIS LE CREUSOT - RACKS DOTATION COLLECTIVE	20250520	8 280,00	0,00	5
09/12/2025	REMISE EN ETAT PEUGEOT RIFTER VSM LOUHANS	20250521	5 704,39	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
09/12/2025	PONT CISEAUX ATMA	20250522	2 482,50	0,00	5
09/12/2025	REPARATION PONT CISEAUX	20250523	3 624,85	0,00	5
10/12/2025	VLFOURG LOUHANS BOITE A VITESSE	20250525	2 272,30	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							101 253,13	87 508,32	
Cessions à titre onéreux							101 253,13	87 508,32	
07/05/2025	VL RENAULT KANGOO	17/01/2005	14 140,56	5	14 140,56	0,00	3 223,70	3 223,70	0,00
07/05/2025	RENAULT CLIO	24/11/2006	15 842,60	5	15 842,60	0,00	1 265,17	1 265,17	0,00
07/05/2025	VL MULTI USAGE 1833 YW 71	12/12/2008	16 929,65	15	16 929,65	0,00	1 949,97	1 949,97	0,00
07/05/2025	PE 2008 - 1 VL 5916YX71	10/04/2009	15 349,50	12	15 349,50	0,00	1 000,66	1 000,66	0,00
27/05/2025	DUSTER	02/04/2020	27 489,61	10	13 744,80	13 744,81	2 707,00	-11 037,81	0,00
18/08/2025	VPL BOXER 320 LH Diesel	01/01/1996	38 723,99	15	38 723,99	0,00	2 527,77	2 527,77	0,00
18/08/2025	VTU Citroën Jumper - Equipt	01/01/1997	30 032,46	10	30 032,46	0,00	5 908,97	5 908,97	0,00
18/08/2025	Camions citernes ruraux	01/01/1998	70 323,97	15	70 323,97	0,00	4 238,63	4 238,63	0,00
18/08/2025	Complément CCR	01/01/1999	11 395,59	9	11 395,59	0,00	4 238,63	4 238,63	0,00
18/08/2025	Complément CCR	01/01/1999	64 348,73	14	64 348,73	0,00	4 238,62	4 238,62	0,00
18/08/2025	VUCCF/CCR	01/01/1999	70 323,97	15	70 323,97	0,00	5 571,70	5 571,70	0,00
18/08/2025	Complément VUCCF/CCR	01/01/2000	68 208,05	14	68 208,05	0,00	5 571,71	5 571,71	0,00
18/08/2025	CHASSIS CCR/VUCCF	18/04/2003	74 136,33	15	74 136,33	0,00	7 444,35	7 444,35	0,00
18/08/2025	EQUIPEMENT CCR/VUCCF	29/09/2003	72 684,51	15	72 684,51	0,00	7 444,35	7 444,35	0,00
18/08/2025	CHASSIS POUR CCR/VUCCF	18/12/2003	8 237,38	15	8 237,38	0,00	7 444,34	7 444,34	0,00
18/08/2025	VL RENAULT KANGOO	17/01/2005	14 140,56	5	14 140,56	0,00	751,99	751,99	0,00
18/08/2025	VL MUTI USAGE PARTNER	06/06/2006	15 621,01	5	15 621,01	0,00	1 753,94	1 753,94	0,00
18/08/2025	VL MUTI USAGE PARTNER	06/06/2006	15 621,01	5	15 621,01	0,00	1 583,60	1 583,60	0,00
18/08/2025	VL MUTI USAGE PARTNER	06/06/2006	15 621,01	5	15 621,01	0,00	1 503,99	1 503,99	0,00
18/08/2025	CCGC RENAULT	21/07/2006	125 196,68	15	125 196,68	0,00	16 222,05	16 222,05	0,00
18/08/2025	KANGOO 2343 YP 71	08/12/2008	16 553,73	12	16 553,73	0,00	1 101,67	1 101,67	0,00
18/08/2025	KANGOO 2350 YP 71	08/12/2008	16 553,73	12	16 553,73	0,00	1 503,99	1 503,99	0,00
18/08/2025	PE 2008 - 1 VL 5914YX71	10/04/2009	15 349,50	12	15 349,50	0,00	1 271,16	1 271,16	0,00
18/08/2025	TRACTEUR TONDEUSE	07/10/2010	2 950,01	5	2 950,01	0,00	932,18	932,18	0,00
18/08/2025	1 CARTE GRISE BX 573 TV	09/12/2011	271,50	12	271,50	0,00	580,37	580,37	0,00
18/08/2025	1 VEHICULE LEGER BX 573 TV	09/12/2011	15 836,21	12	15 836,21	0,00	580,37	580,37	0,00
18/08/2025	AMENAGEMENT KANGOO 1944 XW 71	06/03/2009	1 794,00	12	1 794,00	0,00	752,00	752,00	0,00
29/09/2025	RENAULT 7471 YP 71	08/12/2008	39 171,12	15	39 171,12	0,00	2 455,01	2 455,01	0,00
22/10/2025	VL MUTI USAGE PARTNER	06/06/2006	15 621,01	5	15 621,01	0,00	1 753,94	1 753,94	0,00
22/10/2025	KANGOO 7110 YQ 71	08/12/2008	16 553,74	12	16 553,74	0,00	1 583,60	1 583,60	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
22/10/2025	KANGOO 7109 YQ 71	08/12/2008	16 553,74	12	16 553,74	0,00	2 147,70	2 147,70	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
13/10/2025	ASPIRATEUR INDUSTRIEL	17/11/2011	331,29	5	331,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	101 253,13
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	13 744,81

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 600 250,56
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 436 860,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 163 390,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 163 390,32
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 163 390,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	2 131 696,92	2 070 025,33	1 225 277,14	3 295 302,47
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	8 885 749,44	8 722 102,23	0,00	8 722 102,23
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	6 754 052,52	6 652 076,90	-1 225 277,14	5 426 799,76
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 600 250,56			4 600 250,56
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	4 600 250,56			4 600 250,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				10 027 050,32

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 131 696,92	I 2 070 025,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		685 900,00	685 243,91
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	685 900,00	685 243,91
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 445 796,92	1 384 781,42
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 445 796,92	1 384 781,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 885 749,44	III 8 722 102,23
Ressources propres externes de l'année (a)		1 395 749,44	1 400 763,30
10222	FCTVA	738 749,44	744 340,80
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	656 422,50
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 490 000,00	7 321 338,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 664,52	105 657,52
28033	Frais d'insertion	1 296,00	1 296,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	120 000,00	120 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	72 000,00	72 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	326 852,06	342 737,06
281311	Bâtiments administratifs	253 179,34	211 587,27
281315	Centres d'incendie et de secours	1 106 202,93	1 111 996,93
281535	Réseaux de transmission	62 041,00	62 041,00
281538	Autres réseaux	9 642,00	9 642,00
281561	Matériel roulant	2 180 000,00	2 101 836,95
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 570 879,03	1 600 620,08

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281578	Autre matériel technique	28 395,37	31 670,37
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	125 864,32	130 779,32
2817315	Centres d'incendie et de secours	632 820,81	636 730,81
28181	Installations générales, aménagements divers	13 775,77	39 656,77
281828	Autres matériels de transport	4 129,00	4 129,00
281838	Autre matériel informatique	617 267,72	519 367,72
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	140 953,45	140 953,45
28185	Matériel de téléphonie	18 615,63	34 399,63
28188	Autres immo. corporelles	85 421,05	44 237,05
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
202404/2024	EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD	202404	0,00	11 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 058,66	-232 058,66
202101/2021	PARC VEHICULES 4	202101	0,00	7 244 789,46	0,00	0,00	0,00	0,00	192 635,41	-192 635,41
202201/2022	PROGRAMME LA CLAYETTE	202201	0,00	1 520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617 360,70	-617 360,70
202403/2024	RECONSTRUCTION DU CI DE SIMARD	202403	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 218,00	-49 218,00
202405/2024	RESTRUCTURATION DU CIS DIGOIN	202405	0,00	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402/2024	TENUES INTERVENTION	202402	0,00	654 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 417,61	-217 417,61
202401/2024	VEHICULES 5	202401	0,00	8 387 387,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 802,81	-2 832 802,81
TOTAL			0,00	35 106 177,18	0,00	0,00	0,00	0,00	4 141 493,19	-4 141 493,19

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	549 303,97	0,00	0,00	0,00	0,00	549 303,97
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	630 462,38	18 875,74	0,00	0,00	611 586,64	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	30 485,77	0,00	0,00	0,00	30 485,77	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	4 795 724,73	49 824,72	0,00	0,00	4 745 900,01	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	623 466,18	0,00	0,00	0,00	623 466,18	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 676 598,76	0,00	0,00	0,00	1 676 598,76	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 306 041,79	68 700,46	0,00	0,00	7 688 037,36	549 303,97

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	549 303,97	0,00	0,00	0,00	549 303,97
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	630 462,38	18 875,74	0,00	611 586,64	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	30 485,77	0,00	0,00	30 485,77	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	4 795 724,73	49 824,72	0,00	4 745 900,01	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	623 466,18	0,00	0,00	623 466,18	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 676 598,76	0,00	0,00	1 676 598,76	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 306 041,79	68 700,46	0,00	7 688 037,36	549 303,97

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	549 303,97	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	630 462,38	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	30 485,77	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	4 795 724,73	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	623 466,18	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 676 598,76	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 306 041,79	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	549 303,97	0,00	0,00	0,00	549 303,97
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	630 462,38	0,00	0,00	630 462,38	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	30 485,77	0,00	0,00	30 485,77	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	4 795 724,73	0,00	0,00	4 795 724,73	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	623 466,18	0,00	0,00	623 466,18	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 676 598,76	0,00	0,00	1 676 598,76	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 306 041,79	0,00	0,00	7 756 737,82	549 303,97

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : FEDER

I – AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité)

Objet	Article (1)	Montant
Acquisition et déploiement des tablettes opérationnelles	13172	590 232,41
TOTAL		590 232,41

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				0,00

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (3)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (5)

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (6)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL	0,00				TOTAL	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(3) Hors dépenses d'assistance technique.

(4) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(5) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

(6) Les informations seront extraites de PRESAGE.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/02/2026

Présenté par Le Président (1),

A MACON, le 09/03/2026

Délibéré par l'assemblée Le Conseil d'administration (2), réunie en session ordinaire

A MACON, le 09/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil d'administration (2),(3),

ACCARY André	
BELTJENS Colette	
BERTHIER Pierre	
BONNETAIN François	
BOUCHET Frédéric	
BURDIN Raymond	
BÉCOUSSE Jean-Claude	
CANNARD Frédéric	
CANNET Claude	
CHENUET Carole	
COGNARD Jean-François	
DESJOURS Thierry	
DESMARD Jean-Michel	
DESROCHES Patrick	
GILLET Violaine	
LUARD Jean-Paul	
MARTELIN Cécile	
MARTIN Jean-Louis	
PHILIBERT Alain	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PROST Virginie	
----------------	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/03/2026, et de la publication le 11/03/2026

A MACON, le 11/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAONE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice : 25
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de pouvoir(s) : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES : pour : 21
 contre : 1 le président avec un pouvoir
 abstentions : ne prend pas part au vote)
 Date de convocation : 10.03.2026

Présenté par le Président
À Mâcon, le - 9 MARS 2026

Le Président,
Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire à Mâcon, le - 9 MARS 2026

Les membres du Conseil d'administration

Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Le Président, André ACCARY	Aline GRUET	Le 1er Vice-Président Jean-Claude BÉCOUSSE	Élisabeth ROBLOT	La 2 ^{ème} Vice-Présidente Dominique LANOISELET	Jean-Vianney GUIGUE	Le 3 ^{ème} Vice-Président Jean-François COGNARD	Hervé CARREAU
Marie-Claude BARNAY		Colette BELTJENS	Michel DUVERNOIS	Pierre BERTHIER	Mathilde CHALUMEAU	Roland BERTIN	
François BONNETAIN	Alain GAILLARD	Frédéric BOUCHET	Isabelle BAJARD	Frédéric BROCHOT		Raymond BURDIN	Carine LALANNE
Frédéric CANNARD	Jean-Christophe DESCIEUX	Claude CANNET	Florence PLISSONNIER	Carole CHENUET	Catherine AMIOT	Thierry DESJOURS	Lionel DUPARAY
Jean-Michel DESMARD	Marie-France MAUNY	Patrick DESROCHES	Nathalie DAMY	Viviane GILLET	Didier RÉTY	Jean-Paul LUARD	
Jean-Louis MARTIN	Didier VERUUX	Dominique MELIN	Cécile MARFELIN	Alain PHILIBERT	Élisabeth LÉMONON	Virginie PROST	Jean PIEBOURG
Christine ROBIN	Géraldine AURAY						

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11 MARS 2026 et de la publication le 11 MARS 2026

Pour le président et par délégation
la sous-directrice des fonctions transversales

Mélanie GACHÉ